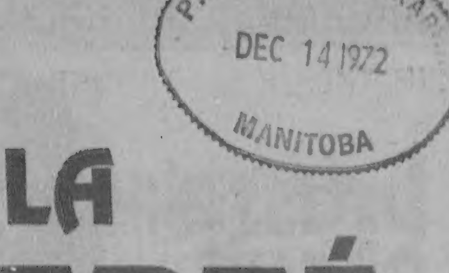


OBJECTIF DE LA LIBERTE
– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 36 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 13 DECEMBRE 1972 15¢

LA SFM: RALLYE 72

page 3



Deux défaites des Voyageurs

page 22

CONCERT DANS LA CATHÉDRALE

page 14

LE MANITOBA REMPORTE LES HONNEURS

page 2



L'aérogare de Winnipeg ne fut que la première d'une série de découvertes pour ces sept jeunes, d'un groupe de 120, arrivés mardi de la semaine dernière de Thompson, Lynn Lake, Flin Flon et Le Pas. C'était pour eux la première fois qu'ils quittaient leur région, mais leur gêne devait céder place à l'émerveillement devant le "spectacle" de la grande ville. Durant leur séjour d'un peu plus de 48 heures, ils ont visité le Parc Assiniboine, la salle du Centenaire, le planatarium, ont assisté à une pièce au Warehouse Theatre, ont visité le Musée de l'homme et la nature et le Palais Législatif. Jeudi, c'était de nouveau l'avion et le retour chez soi, sans doute pour être suivi de nombreuses heures de récits sur ce voyage.

Ce programme fut subventionné par le Département du Tourisme, Loisirs et Affaires culturelles, sous l'organisation de l'officier de liaison M. Jack McClymont.

LA LIBERTÉ est relancée

page 2



brasse et cuit...

Notons ce qui se déroule ailleurs au Canada : "Jusqu'au premier septembre, le poste CKBL à Matane appartenait à des gens de l'endroit et présentait une programmation locale et populaire. A cette date, Radio-Canada a acheté le poste qui s'appelle maintenant CBGA. Une enquête de l'hebdo "La voix gaspésienne" a démontré qu'avant le premier septembre, 83% des gens de Matane écoutait CKBL, mais que maintenant seulement 8% des gens de Matane écoutent CBGA! Près de la moitié préfèrent CJBR (un poste privé) de Rimouski, et deux postes privés de la rive nord" (Le Madawaska)

Quelle sera la situation du Manitoba lorsque la vente de CKSB à Radio-Canada sera finalisée? Les émissions les plus populaires sont évidemment les émissions locales. Une diminution de ces émissions sera sans doute raison suffisante pour nombre d'auditeurs de se mettre à la recherche d'émissions plus intéressantes aux postes anglais... CKSB existe depuis 25 ans; CKSB connaît aujourd'hui des problèmes financiers, situation qui, nous dit-on, a occasionné la vente du poste. La Liberté existe depuis 60 ans; La Liberté a connu ses moments difficiles, et en pleine crise financière l'année dernière, on a considéré de "fermer les portes". Mais non! tout n'est pas perdu, et aujourd'hui la Liberté est relancée, les problèmes financiers ont été réglés. A la lumière de ce "relancement", il faut se demander si vraiment la vente de CKSB était le meilleur moyen de régler les problèmes financiers; il faut se demander si l'on n'aurait pas pu trouver un autre moyen?

Plus de deux tiers des automobiles qui ont subi une épreuve obligatoire au courant des mois de l'été au Manitoba ont été qualifiées "dangereuses", et 636 de ces voitures ont été jugées si dangereuses qu'on les a immédiatement bannies de la circulation. "Le grand point d'inquiétude, affirme M. Peter Burtniak, ministre des transports, est qu'environ 5 pour cent de tout véhicule fabriqué en 1965 ou auparavant, sont dans la même catégorie "dangereuse". Le ministre ajoute qu'environ 8,000 voitures rejetées ont été re-vérifiées après réparation; 823 furent rejetées une deuxième fois.

Il faut croire que la popularité de Georges Dor n'a pas souffert depuis que ce dernier a pris sa retraite de la scène. En France, mille affiches de Georges Dor, annonçant sa chanson POUR LA MUSIQUE, couvrent les murs de Paris; plus de 50,000 copies de cette chanson ont été vendues depuis septembre à Paris; cette chanson est également sortie en Belgique, en Suisse, en Italie, en Hollande, et en Suède. On a demandé à Georges Dor de présenter un spectacle à l'OLYMPIA au printemps. C'est à se demander s'il sortira de sa retraite de la scène...

Pensez-y, surtout avec l'approche des "Fêtes": l'alcoolisme entraîne des pertes au Canada évaluées chaque année à $500 millions en frais indirects (soins d'hôpitaux, absences au travail et autres frais sociaux). Cette déclaration est du Président de la Fondation canadienne sur l'alcool et les drogues, qui ajoute que la drogue fait l'objet de toutes les manchettes, mais que c'est l'alcoolisme qui augmente tandis que la drogue est probablement à la baisse. Le facteur "temps" joue sans doute un grand rôle sur la question de l'acceptabilité de l'alcool, et ce sera sans doute la même chose pour la drogue, elle sera acceptée après un certain temps... Malheur des habitudes!

Quand on veut, on trouve moyen... Le ministère des Affaires culturelles du Québec en mars dernier n'avait pas pu trouver dans ses coffres la somme de $25,000 pour permettre au Rideau Vert de présenter à Paris la pièce de Michel Tremblay, "Les belles-soeurs". Cependant ce ministère a trouvé, quelques mois plus tard, $30,000 qui permettront aux Comédiens Associés de présenter en février 1973 à Paris une douzaine de représentations de la pièce de Gratien Gélinas, "Hier les enfants dansaient".

Le Cercle Molière prépare actuellement son spectacle "MISTERE DE NOEL", adaptation d'une pièce du Moyen-Age. En préparation, le CM a réalisé trois émissions télévisées (15 minutes chacune) à 19h30 au canal 9. La dernière de ces émissions a lieu le 15 décembre ("La mise-en-scène") avec M. Roland Mahé qui expliquera la forme dramatique du mystère, des problèmes techniques particuliers de la mise-en-scène, des décors et de son interprétation de la pièce.

Prenez un cigare... C'EST UN JOURNAL!

Le mois de décembre 1972 marque une autre étape importante de la longue histoire de La Liberté. Question de localité d'abord, les bureaux de La Liberté ne sont plus situés au 607 de la rue Langevin (au deuxième étage de l'édifice CKSB), mais au 543, de la rue Langevin, soit à l'angle des rues Cathédrale et Langevin. Un local plus moderne, une plus grande superficie, enfin de meilleures conditions de travail, le tout visant une amélioration dans l'organisation et la présentation du journal.

La Liberté aujourd'hui est "sur la bonne voie" en ce qui concerne son acheminement à travers une longue crise financière: c'est en essence le message que transmettait à une conférence de presse mercredi de la semaine dernière, M. Maurice Gauthier, Président de PRESSE OUEST Ltée. Nous reproduisons intégralement le communiqué émis par M. Gauthier lors de cette conférence de presse:



"La Liberté est relancée" est le message essentiel transmis par le Président de Presse-Ouest Ltée, lors d'une conférence de presse mercredi dernier. Sur la photo, M. Roger Collet, Président de la Société franco-manitobaine; M. Maurice Gauthier, Président de Presse-Ouest Ltée ; M. Georges Tremel, nouvelliste à CKSB.

"Il y a un an aujourd'hui, La Liberté était dans une crise financière. Un grand souper-relance avait été organisé pour financer La Liberté par intérim.

Le 1er avril 1972, La Société Franco-Manitobaine devint le seul actionnaire de La Liberté.

En septembre 1972, M. Roger Collet, président de la S.F.M. et M. Maurice Gauthier, président de Presse Ouest Ltée ont tous deux décidé d'assurer la publication de La Liberté, mais sans perte. M. Roland Marcoux, employé de la SFM fut prêté à Presse Ouest Ltée afin d'assurer la publication et le développement du journal.

La situation présente est la suivante:

1 - L'augmentation des annonces et des nouveaux abonnés donnent à La Liberté trois fois plus de revenus que pour la même période l'an passé.

2 - La dette sur l'équipement ($10,000.00) a été repayée au complet.

3 - Un nouveau système d'acheminement élimine les problèmes de courrier et garantit à nos lecteurs un service plus efficace.

4 - Le renouveau d'énergie et la variété des objectifs ont aussi affecté le contenu du journal:
- reportages sportifs sur l'échelle locale, provinciale, et nationale;
- une nouvelle section "Journal Jeunesse";
- plus de reportages locaux;
- plus de photos;
- coopération étroite avec les autres organisations franco-manitobaines.

5 - 15% d'augmentation de nouveaux abonnés.

C'est avec plaisir, fierté et une grande satisfaction personnelle que je prends cette occasion de vous annoncer que La Liberté est sur la bonne voie."

Maurice Gauthier,
Président
PRESSE OUEST Ltée.

LE MANITOBA REMPORTE LES HONNEURS

Les Services d'Assurance Coopérative, une organisation nationale de vente d'assurances qui opère dans toutes les provinces du Canada sauf l'Ontario, tient chaque année, au mois d'octobre, son Concours national de ventes, auquel tous les Bureaux régionaux rivalisent pour le Trophée MacLeod, emblématique de l'excellence administrative et de direction chez les Services d'Assurance Coopérative au Canada.

Cette année et pour la troisième fois depuis 1965, le Bureau régional du Manitoba (100-B au Centre commercial Polo Park) remporta le trophée lors de la rencontre en octobre 1972. On attribue ce résultat aux efforts concentrés des 18 agents à plein temps, dont six dans la ville de Winnipeg et douze situés à travers le Manitoba, sous la direction de M. Michael Whiting, C.L.U., Directeur provincial des ventes.

Le Trophée est décerné à la mémoire de la contribution de M. Wilfred H. MacLeod, le premier surintendant d'agences de cette compagnie, à sa retraite depuis 1967. Le Trophée est un témoignage de son dévouement, et un rappel constant de son inspiration.

Les premiers gagnants du Trophée furent à Halifax en 1959, 1960 et 1961; à Regina en 1962 et 1964; à Calgary en 1963 et 1967; au Manitoba en 1965 et 1966; la Région Atlantique en 1968; la région Nouveau-Brunswick - Ile du Prince-Edouard en 1969; le Nouveau-Brunswick en 1970 et le Bureau de Regina en 1971.

Les Services d'Assurance Coopérative présentent également durant cette campagne un certificat au meilleur agent - assurances vie et assurances feu. M. Georges Boisjoli du Manitoba remporta les honneurs cette année. C'est la première fois dans l'histoire de cette campagne que les gagnants du 'Certificat meilleur agent' et du Trophée MacLeod se trouvent dans la même région.

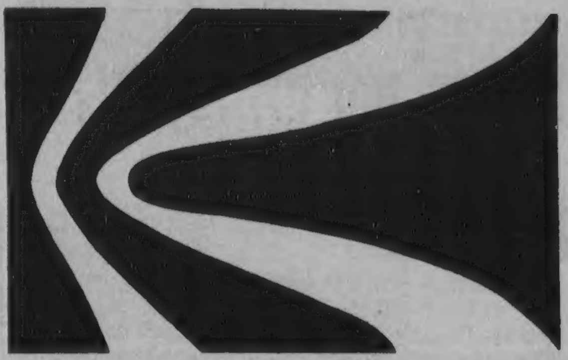
M. Boisjoli, dont le bureau est situé au centre commercial Polo Park, est très actif en tant qu'agent des Services d'Assurance Coopérative à Winnipeg: assurances vie, assurances sur vol, le feu, etc.

Natif de La Broquerie au Manitoba, M. Boisjoli a commencé sa carrière dans le domaine des assurances en 1954, suite à plusieurs années de travail en qualité de gérant d'un magasin Co-Op à St-Norbert.



M. Georges BOISJOLI

M. Boisjoli connaît le succès dans sa carrière, s'étant qualifié trois fois au "Builders Club" et ayant complété des cours de recyclage offerts par le CIS, y inclus le Banff School of Fine Art. M. Boisjoli est marié et père de quatre enfants et demeure à Saint-Norbert.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

BRAVO, MADAME DE B. !

Les média électroniques étant de plus en plus perfectionnés, il était facile de conclure qu'ils allaient devenir les héritiers de la langue écrite, rendant inutile le bon vieux livre. Marshall MacLuhan, peut-être un peu à la hâte, nous déclara que l'ère de l'imprimé était dépassée : la communication audio-visuelle était l'échange de l'avenir entre les humains. La pensée vivement traduite en tableaux de couleurs, le signe et l'image à trois (ou quatre, pourquoi pas) dimensions allaient régner sur l'homme entouré, écrasé de lignes mouvantes, de néons abrutissants l'attirant de tous côtés comme des clins d'oeil convaincants. Mon dieu, je n'étais pas rassuré! La radio et la télévision, l'une médium chaud et l'autre médium froid, allaient-elles être les seuls moyens de connaître la pensée, les idées de mes compatriotes? La bande dessinée, la réclame affriolante, le cinéma sans intrigue ni déroulement logique, le tout chargé d'impact visuel et violent, étaient déjà là, et semblaient aller dans le sens de la prédiction de MacLuhan. Le nouveau roman (incompréhensible, souvent simple exercice onirique de l'esprit, oeuvre qu'on repose après l'avoir lue sans en avoir tiré qu'une sensation d'isolement de l'homme en proie à la nausée ontologique), semblait en effet amorcer la décadence du langage dans sa forme écrite.

Toutefois, j'ai pris connaissance de récentes déclarations aptes à rassurer tous ceux qui comme moi adorent lire et ne veulent pas se contenter des média chauds, froids ou tièdes de l'audiö-visuel frénétique de notre société "in". D'abord, lors d'une réunion du Congrès de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, M. Robert Escarpit, le journaliste bien connu au journal Le Monde, a exposé l'avantage de la communication écrite qui permet au lecteur d'intégrer l'information à sa pensée d'une manière supérieure à tout autre moyen. "L'imprimé n'est pas surclassé par la radio ou la télévision". Quel bonheur! En outre, "la grande Sartreuse" qu'est Simone de Beauvoir, avec qui je ne suis pas toujours d'accord, loin de là, écrit dans son dernier livre (Tout compte fait, chez Gallimard) que l'image qu'on se borne à voir, si elle suggère plus rapidement, n'a pas la place "hautement privilégiée de l'écriture" pour ce qui est de transmettre le savoir. L'image suggère, l'écriture explique et définit. Voilà ce qui est bien dit, Madame de B. Elle ajoute, mettant dans son coeur de lecteur un baume enchanté : "Je suis plus sensible aux mots qu'aux images". Moi aussi.

Donc, comme d'habitude, dans le silence de nos chambres, goûtons pendant les longs hivers le plaisir d'un bon livre qui sait si bien nous entraîner, au gré de la phrase évocatrice, vers les horizons lointains comme au plus profond des pensées intimes de l'auteur. Mieux que ne pourront jamais le faire les images multicolores et les bruits artificiels qui prétendent reconstruire un monde vu trop rapidement et trop en surface pour que la pensée ne s'en trouve pas dangereusement simplifiée.



Le 20 novembre dernier, M. et Mme Arthur Bilodeau célébraient leurs noces de diamant par une réception et un banquet à l'hôtel Fort Garry.

LE PRÉSIDENT DE LA SFM

"LA COORDINATION JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE"



Au Rallye, on fait connaître ses demandes.

Adressant la parole à environ 350 participants lors du Rallye annuel de la Société Franco-Manitobaine, M. Roger Collet, président de cette association, insista durant son allocution sur le travail d'information et de coordination entrepris par la Société l'année dernière, travail qu'il se propose de continuer au courant de la prochaine année.

M. Collet a débuté son discours en rappelant aux participants que "les Franco-Manitobains ne sont pas différents des autres" en ce sens qu'ils veulent d'abord être bien informés de tous les derniers développements de leur milieu, et en ce sens qu'ils veulent "des choses concrètes".

M. Collet rappela que l'exécutif qu'il préside depuis un an avait été élu l'année dernière pour "évaluer la situation", et à cette fin avait établi au courant de l'année de nombreux contacts qu'il importe de maintenir. Au dire de M. Collet, la SFM qui se veut représentative se doit d'agir; il a cité des cas où la SFM s'était impliquée (signalisation bilingue, l'école Taché, problèmes de l'application de la loi 113). M. Collet s'est empressé de préciser que la SFM voulait offrir un service, et ne cherchait pas à "contrôler" les divers organismes avec lesquels elle travaillait. "Bien de ces clubs existaient avant nous et poursuivent les mêmes buts que nous" nous disait le président de la SFM. A titre d'exemple, il a cité le Club La Vérendrye, et il a parlé du Festival du Voyageur "où nous avons agi pour que le Festival demeure francophone parce que nos intérêts étaient communs."

"Ce que les Franco-manitobains veulent surtout, poursuit M. Collet, c'est un véritable bilinguisme (la loi 113) et une vie culturelle régionalisée." A cette fin, la SFM met énormément d'emphase sur l'application de la loi 113, et la décentralisation de la SFM par le truchement des représentants dans diverses régions. Encore selon M. Collet, "c'est la décentralisation de la Société Franco-Manitobaine qui la rendra vraiment représentative."

"C'est l'unité qui fera la force des Franco-manitobains (...) et j'encouragerais la coordination jusqu'à la dernière minute" fut le commentaire de M. Collet qui arracha des applaudissements de la foule.

Le Rallye 1972, sous la présidence de Maître Reynald Guay, a débuté vers 10h45 dans le gymnase de l'école Précieux-Sang par la révision des règlements généraux de la Société Franco-Manitobaine, avec quelques amendements. Seulement environ 150 personnes étaient présentes par ce froid matin d'hiver, facteur climatique qui a incité un membre de l'assemblée à suggérer que la réunion annuelle de la SFM soit tenue à un moment plus propice de l'année, compte tenu de la difficulté des gens de la campagne de se rendre à St-Boniface par un temps si froid.

C'est au courant de l'après-midi, alors que les membres de l'assemblée pouvaient discuter de l'orientation pour l'année 1973, que de nombreuses suggestions furent adoptées. La SFM, qui se veut toujours disponible aux besoins et désirs des Franco-manitobains, a reçu de nombreuses demandes de la part de ces derniers, surtout dans les domaines d'éducation, de culture et de jeunesse. Entre autres, les demandes à la SFM étaient: que la SFM agisse auprès de Radio-Canada en vue d'une programmation française pour les jeunes enfants; des pré-maternelles françaises là où il y a besoin; l'établissement de cours au Collège de St-Boniface pour la formation de secrétaires bilingues (suggestion du ministre Laurent Desjardins, qui assurait l'assemblée que c'était un véritable besoin au niveau gouvernemental); la formation d'un "Cercle d'études" de parents pour leur permettre de complimenter les efforts des éducateurs dans le domaine culturel.

Des élections se déroulaient également au Rallye. Ont été élus à l'exécutif, par acclamation, M. Georges Paquin, secrétaire-trésorier; M. Guy Jubinville et M. Rodolphe Comeault, conseillers adultes; Mlle Michelle Gosselin, conseillère jeunesse. Ont été élus par vote, M. Gérard Archambault, au poste de premier vice-président; Mme Dolorès Lepage, au poste de deuxième vice-présidence.

Le Rallye 1972 de la Société Franco-Manitobaine s'est terminé par un souper au Gymnase Holy Cross, suivi d'une soirée "FRANCO-FUN" organisée par les Gais Manitobains.

(H.P.)

EDITORIAL

N'OUBLIONS PAS LE "POURQUOI"

Si l'on devait ne retenir qu'une seule chose du Rallye franco-manitobain 1972, ce serait sans doute les nombreuses demandes et besoins à combler qui y furent relevés. Lors de la discussion sur l'orientation 1973, les participants au Rallye ont fait connaître leurs nombreuses demandes, surtout en ce qui regarde la préservation de la langue française en relation avec l'éducation, sous toutes ses formes, de l'enfant et de l'adolescent.

De par le nombre de suggestions et motions, on ne saurait nier ni le vif intérêt, ni la sincérité des participants. Les suggestions n'étaient pas présentées comme ça, dans les airs, tout simplement pour passer le temps. Combien d'éducateurs, par exemple, s'approchaient du micro, s'identifiaient, et lisaient une motion déjà préparée, et déjà appuyée? Les demandes étaient concrètes : des émissions de télévision pour les enfants d'âge pré-scolaire; des maternelles françaises; un club de parents pour assurer la continuité du travail dans le domaine culturel accompli à l'école; enfin, toute une série de demandes qui visent naturellement la préservation du fait français au Manitoba, avec l'emphase là où il se doit de l'être – sur les jeunes.

On utilise beaucoup de termes – besoins, demandes, exigences, pressions, luttes – qui finalement relèvent du vocabulaire du COMBAT, et qu'un enfant, par sa conception simplifiée des choses, peut difficilement saisir le sens. Surtout il ne faut pas oublier d'expliquer le "pourquoi" de nos pressions à ceux pour qui on les fait : les jeunes. Pour qu'ils acceptent et veulent conserver leur français, ils doivent trouver réponse au "pourquoi". Un groupe d'adultes peut discuter du bilinguisme et de l'application de la loi 113, laissant soupçonner en ce faisant qu'ils ont dans leur tête une vague conception du pourquoi de ces luttes; ce n'est pas la raison suffisante pour l'enfant de s'engager. L'enfant qui note une discorde dans son village entre les parents et la commission scolaire, n'est souvent pas en mesure de comprendre le pourquoi de cette discorde et doit bien se demander pourquoi on n'adopte pas la solution la plus facile, soit dans la majorité des cas l'enseignement en anglais. Ces "luttes" ne doivent pas laisser l'enfant sous l'impression que ce sont de simples "bravades" ou attachements aux principes du passé.

On demande au gouvernement des lois, aux parents l'exemple et aux enfants un effort. Pour qu'ils fassent cet effort, ils doivent comprendre à leur façon le "pourquoi".

Ce travail, qui dépasse l'aspect technique ou législatif, est en fin de compte la responsabilité des parents – et c'est là la plus grande décentralisation de la société franco-manitobaine (nécessaire, car ce n'est pas l'élite mais les membres qui assurent la nécessité et la survie), et c'est au sein de la famille que se préservera ou mourra l'élément français, la loi 113, le bilinguisme, l'avenir des franco-manitobains.

Hubert Pantel

JE VEUX VIVRE – MAIS COMMENT?

A celui ou celle qui a écrit "Un journal inachevé" qui décrit les premiers jours de la vie humaine, un plaidoyer à propos contre l'avortement, je fais savoir que je t'appuie...

On ose détruire ce qu'on ne voit pas comme si de rien n'était. On étouffe, on tue la vie avant qu'elle n'éclose, avant qu'elle ne voit le jour. La nuit des crimes! Un crime de nuit! La nuit est faite pour ça, non? Tuons alors qu'on ne nous voit pas. Exterminons la race avant même qu'elle ne naisse... Ecrasons le foetus avant qu'il ne nous écrase...

La liberté, c'est quoi?

Serait-ce, par hasard, prendre ses responsabilités, accepter le fruit de ses actes, en assumer pleinement les effets?

Et vous, jeunes de la 11e année à Notre-Dame-de-Lourdes, qui prenez conscience de la valeur de la vie humaine, continuez à vous renseigner et à renseigner les autres. Vous êtes les ambassadeurs de ce qu'il y a de plus précieux au monde: la vie.

Car, même si j'ai pu voir le jour, ce qui m'effraie encore, c'est la mort qui me guette à chaque coin. Et dire que des êtres humains tuent d'autres êtres humains. Le massacre de la vie! La guerre de la mort! Fléau pire que celui du Vietnam... Ne montrons pas trop du doigt: regardons-nous d'abord...

Moi aussi, je veux vivre, je veux continuer à vivre!

* * * * * *

Un merveilleux film de l'ONF, "LES PREMIERS JOURS DE LA VIE", démontre les différentes étapes de la vie du foetus dans le ventre de sa mère jusqu'à sa naissance – Film touchant de vérité et très approprié dans le contexte de ces écrits contre l'avortement.

* * * * * *

Pour ceux qui voudraient en savoir davantage sur les Huttérites (cf. Brasse et cuit de H. Pantel du 6 déc.), l'ONF a fait l'excellent documentaire "LES HUTTERITES" sur ces gens qui vivent en communauté et en marge de la société établie. Il y aurait un rapprochement à faire entre les Huttérites et les nouvelles communautés de base ou hippiques qui naissent un peu partout. Un retour au véritable christianisme? Peut-être... Et parlant de communautés de base, avez-vous vu "TRANQUILLEMENT, PAS VITE"?

* * * * * *

L'homme continue à chercher... et à percer le mystère de la vie et de l'existence humaine...

Nez-fourré-partout
A.D.

POUR LA CAUSE FRANÇAISE

St-Léon
6 décembre 1972

M. le Directeur,

En écoutant Au Point du mardi 5 décembre, je me demande ce qui se passe à St-Boniface. Il me semble que la S.F.M. fait son possible pour la cause française au Manitoba.

Dans votre éditorial du 29 novembre, il me semble que vous n'êtes pas en faveur de la S.F.M. Qu'avez-vous contre elle? Je ne suis pas membre de la Société, je suis un de ceux qui ne font pas les manchettes et je n'ai été à aucun de ces Rallyes, mais pour moi il me semble que c'est elle qui nous représente et en écoutant le programme de l'autre soir je trouve ça drôle que les trois journalistes ont l'air d'être contre la S.F.M. Il me semble que ces journalistes, plutôt que de critiquer la S.F.M. devraient trouver d'autres nouvelles d'actualité, car La Liberté en a besoin. Pour moi qui lit seulement La Liberté, écoute C.K.S.B. et regarde C.B.W.F.T., il me semble que M. Collet se dévoue plus qu'aucun autre Président n'a fait, et que depuis qu'il est là, la Société fait beaucoup d'ouvrage et qu'on devrait être fier de la S.F.M.

Bien à vous,

André Colbe
St-Léon, Manitoba

IL FAUT SE TENIR DEBOUT

le 5 décembre 1972

A la direction,

Je viens avec enthousiasme féliciter et remercier M. l'abbé Caron de son exposé du lundi soir 4 décembre 1972, au canal 3 (10).

Nous tous qui connaissons un peu la pensée de ceux qui comprennent et parlent encore la langue Française au Canada, ces relevés de faits et conséquences leur étaient inconnus, alors pourquoi toujours tenir cachées ces vérités.

Les Anglais disent "you must crawl before you can walk", c'est sans doute qu'ils sont certains que nous resterons à quatre pattes éternellement, et qu'ils continueront à nous manipuler.

M. l'abbé Caron a sûrement raison de dire qu'il faut se tenir debout; je vous demande, est-ce que vous en voyez beaucoup de ces Canadiens français, surtout parmi nos jeunes, qui voudraient se tenir debout autrement qu'en Anglais?

Il s'en suit que beaucoup de nos descendants au Manitoba épousent forcément ou inconsciemment et même de grand coeur cette assimilation sur quoi ils n'oseraient pas se questionner; d'autres disent – notre gagne pain en dépend, ah! il faut être sociables, comme si cela ne se fait qu'en Anglais!

Les cent années d'oppressions subies nous donnent-elles tort d'avoir aider à garder le Canada aux Anglais, car eux ne sont pas Canadiens, à part quelques rares exceptions mentalement.

L'élection du 30 octobre dernier nous a fait entrevoir de nouveau leur tomahawk.

Pour étudier l'histoire Canadienne, est-il possible que la vérité soit introuvable dans les bibliothèques publiques ou gouvernementales?

Quand j'étais jeune à l'école, on m'a dit que l'histoire d'Angleterre était cousue de mensonges.

Je ne m'excuserai pas des fautes d'orthographe ou autres commises ici, puisque dans mon temps d'école, le bureau d'éducation du Manitoba n'a pas su que nous apprenions en cachette en français.

Bien à vous,

Maurice Laberge

"BRAVO"

St-Pierre-Jolys

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire l'article "L'avortement et la Société dite civilisée..."

Je dis Bravo aux jeunes de la région de La Montagne qui se renseignent sur l'avortement et ensuite décident d'agir.

Nos adversaires sont forts et bien organisés... Il faut donc continuer la lutte afin que nos gouvernements comprennent la gravité de tout élargissement de cette loi. Continuez les jeunes... nous sommes avec vous!

Mme Cécile Mulaire

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement No 0477.

Pour réduire le chômage: $90 millions supplémentaires

"Les $500 millions annoncés ce matin par le ministre des Finances et moi-même pour les programmes spéciaux de stimulation d'emploi, comprennent des crédits de $90 millions affectés aux Programmes des initiatives locales et de formation en cours d'emploi, qui contribueront non seulement à réduire le chômage au cours de l'hiver mais aussi à aider au développement, à long terme, des nouvelles idées et techniques suscitées par ces programmes."

Cette déclaration a été faite par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, quand il a annoncé mercredi dernier l'expansion des secteurs du Plan spécial de stimulation d'emplois administrés par son ministère. Cette expansion ajoute $80 millions au Programme des initiatives locales et $10 millions au Programme de formation en cours d'emploi.

L'addition de ces $90 millions signifie que le total des crédits affectés au PIL et au PFECE est de l'ordre de $215 millions comparativement à $120 millions à pareille date l'an dernier. On prévoit ainsi la création de 125,000 emplois ou 510,000 mois-hommes d'emploi, pendant la durée de ces programmes.

"Nous avons déjà reçu de nombreuses demandes et j'ai demandé à mes fonctionnaires de les examiner sans délai et de mettre en circulation les nouveaux crédits le plus tôt possible. De plus, j'ai donné instruction de réserver environ $10 millions pour des formules innovatrices actuellement à l'étude et qui, je l'espère, donneront plus de flexibilité et une nouvelle dimension au PIL. Je suis en train de discuter avec mes adjoints plusieurs variantes intéressantes qui nous permettront de mieux attaquer de front le problème du chômage.

"Nous examinerons certaines possibilités, par exemple celle de mobiliser les talents et l'expérience de l'entreprise privée, au bénéfice de la communauté, le tout évidemment sans but lucratif. Une autre idée que je voudrais approfondir, c'est une façon d'aider les sans-emploi à former des entreprises coopératives dont le but, non lucratif, serait de fournir, moyennant rémunération, des services communautaires utiles. J'espère pouvoir faire, d'ici quelques semaines, une déclaration au sujet de ces innovations, mais entre temps la majeure partie des crédits servira à financer les projets soumis au ministère par les individus et les gouvernements municipaux.

"Nous savons que certains groupes exercent, de ce temps-ci, de fortes pressions auprès du gouvernement pour que celui-ci continue de leur accorder des fonds; nous allons tenter de trouver les moyens et les ressources pour les aider, soit directement soit en leur suggérant d'autres sources de financement.

"Comme ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, j'ai l'intention de faire tout mon possible non seulement pour mettre en oeuvre, le plus rapidement possible, les nouvelles mesures nécessaires pour surmonter les difficultés des mois d'hiver, mais aussi pour trouver les solutions aux problèmes qui se posent à moyen terme, i.e. concernant les besoins d'ici un an ou deux, aussi bien que les projets de plus longue portée favorisant la création d'emplois."

Le ministre invite les employeurs, petits ou gros, à participer au Programme de formation en cours d'emploi de la main-d'oeuvre du Canada, ce programme qui, l'an dernier, a créé plus de 42,000 nouveaux emplois et dont les stagiaires, dans une proportion des deux-tiers, ont ainsi trouvé un emploi permanent.

La formule du PFECE, dit le ministre, permet aux employeurs d'embaucher, en vue de leur future expansion, des stagiaires et de fournir à ceux-ci l'occasion d'acquérir des métiers en grande demande."

Une documentation complète sur le Programme de formation en cours d'emploi et sur celui des initiatives locales peut être obtenue en s'adressant à l'un des 390 Centres de la Main-d'oeuvre du Canada à travers le pays.

POUR QUE LA COMMUNAUTÉ SOIT UN ENDROIT OÙ IL FAIT BON VIVRE ET TRAVAILLER

Voilà l'objectif cardinal de la Chambre de Commerce. Vous pouvez aussi comprendre combien important et en même temps facile il est pour le citoyen tout comme pour l'homme d'affaires de travailler à l'amélioration du sort de tous.

Depuis quelques années maintenant la Chambre de Commerce de St-Boniface augmente ses efforts afin d'améliorer les communications entre le consommateur et l'homme d'affaires de la Communauté. Ses efforts sont fructueux et montrent des réactions positives. Il va sans dire que l'augmentation des membres est sans doute la plus importante de nos priorités.

Depuis le début de cette année nous avons admis neuf maisons d'affaires et un individu comme membres. Le représentant de la compagnie est nommé en chaque cas.

CHALET GORDON HOTEL (D.M. Cleksuk), 611, Archibald, St-Boniface, Man., R2J 0X8
CREATIVE LINGUISTIC CENTRE LTD. (Jacques Molicard), 111, rue Marion, St-Boniface, Man., R2H 0T2
EAST-WEST PACKERS LTD. (Jack Levin), 346, Dupuy, St-Boniface, Man., R2J 0Z4
EL TORO MOTORS LTD. (Martin Tusa), 147, rue Marion, St-Boniface, Man., R2H 0T3
GEORGE DEMARE AGENCIES LTD. (Geo. J. Demare), 108, rue Champlain, Saint-Boniface, Man., R2H 2J8
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-BONIFACE (André Larochelle), 194, av. Provencher, Saint-Boniface, Man., R2H 0G3
MOLSON'S BREWERY (Al Beaudry), (721 Furby) 812, Autumnwood Dr., St-Boniface, Man., R2J 1B9
DR SUDHIR PRASAD, 273, rue Taché, Saint-Boniface, Man., R2H 1Z8
HIGHFIELD SERVICES LTD 209, St. Mary's, Saint-Boniface, Man., R2H 1J2
CORONATION BOWLING ALLEYS (Walter Jones), 255, rue Taché, St-Boniface, Man., R2H 1Z8

Notre organisation bilingue fait appel à tous les individus et les maisons d'affaires de la Communauté pour le support qu'ils peuvent lui donner.

Veuillez s.v.p. appeler la secrétaire au bureau de la Chambre de Commerce en signalant 247-6991 ou le Président au no 247-8434.

FELICITATIONS

aux gens de *La Salle*

chronique

LA PAROISSE DE SAINT-HYACINTHE DE LA SALLE, érigée canoniquement le 16 août 1890 par Mgr Alexandre Taché, est heureuse de présenter à tous ses amis de même qu'à tous ses paroissiens, anciens et nouveaux, sa salle paroissiale dans sa toilette toute neuve. Remontant elle-même à 1892, quant à la charpente de sa partie principale, cette vénérable salle a exigé deux mois de travaux pour la restauration et l'agrandissement de son intérieur qui a été muni de toutes les dernières commodités. Une fournaise neuve a été installée; le plombage et un nouvel éclairage font de cette salle octogénaire un lieu idéal pour repas de noces, veillées sociales ou réunions paroissiales. Au moins trois cent dix personnes peuvent maintenant y trouver place.

Les travaux de cette rénovation complète ont été exécutés par M. Célestin Champagne de Giroux et son équipe. C'est lui d'ailleurs qui, avec l'aide des trois syndics de la paroisse, en traça les plans qui furent ensuite approuvés par les différentes Commissions.

Comme on peut le deviner, une bâtisse de cet âge avancé a son histoire. Au Codex Historique de la paroisse, on lit, en date du 11 septembre 1893 : Mgr Taché est venu pour la fête de la bénédiction de la nouvelle chapelle ouverte au culte. Plus loin, on lit : Cette bâtisse a deux étages servait de chapelle dans le haut et le presbytère et d'école dans le bas. Elle mesurait 30 pieds sur 50 pieds.

C'est cette même bâtisse que M. le curé Alexandre Boulet, d'accord avec ses paroissiens, décida de déménager sur son site nouveau au nord du presbytère en 1951, après en avoir coupé le premier étage. Avec le matériel, on allongea la vieille bâtisse de 30 pieds et l'on fit en plus une allonge de 80 pieds par 14 pieds du côté nord afin d'y placer la salle des fournaises, la cuisine, etc. M. l'abbé Gustave Couture, devenu curé de La Salle en octobre 1952, fit terminer la salle et en marqua l'ouverture par un souper-soirée en novembre 1953

Cette salle historique, même restaurée, continuera, il est vrai, à montrer les marques de son grand âge; elle n'en restera pas moins au service de toute la communauté paroissiale pour de nombreuses années.

Une bonne partie des fonds a été fournie par les paroissiens eux-mêmes qui ont voulu aussi montrer leur volonté de se donner un centre local pour leurs réunions et leurs veillées sociales. La Caisse de La Salle et la Corporation Diocésaine ont bien voulu nous prêter les sommes supplémentaires pour achever ces travaux. Il faut mentionner que des dons généreux nous sont venus de divers groupes, tels que le Conseil Goulet de Saint-Boniface, le Club Saint-Hyacinthe et les Dames de Sainte-Anne de la paroisse.

Tous les paroissiens de La Salle font le souhait que leur salle paroissiale, toute rajeunie, devienne un centre vraiment attrayant pour toute la population des environs.

Le Comité de Construction et Syndics : MM. Ovide Gousseau
: Jules Lafond
: Adélard Lagacé
Curé : Mathias Messier

d'une région à l'autre

ST-JEAN

Mme Arthur Vermette 758-3407

Le 16 novembre il y avait une assemblée de la Ligue des femmes catholiques de St-Jean-Baptiste. Les dames ont vendu des billets en vue d'acheter de la coutellerie et de la vaisselle pour la salle à dîner dans le "Paradis des Pionniers". Elles ont aussi fait une contribution au Club de hockey. L'orateur invité à cette assemblée était le Père Roger Brousseau, qui est le directeur de l'Office diocésain de la Liturgie à Saint-Boniface. Mme Arthur Vermette présenta le conférencier et Mme Eugène Bellemare le remercia. Le Père Brousseau, bien versé dans les documents de l'Eglise, nous a mis au courant de la Liturgie et nous expliqua beaucoup de choses.

Samedi le 9 décembre à Transcona, il y eut le mariage de Yvette Baril, fille de M. et Mme Pierre Baril, avec Robert Sabourin, fils de M. et Mme Alexandre Sabourin. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

M. Joseph Roy est décédé en Californie le 25 novembre, à l'âge de 73 ans. Nos sympathies à ses deux soeurs à St-Jean-Baptiste, Mmes Rosanne Marion et Imelda Hemault.

Le dimanche 10 décembre il y avait un déjeuner-communion pour toutes les dames de la Ligue, organisé par Mme Georges Beaudette, qui remplace la présidente. Un groupe imposant était présent à la salle du Centenaire. La présidente du Conseil diocésain, Mme Abraham, quelques autres dames de St-Boniface, et quelques dames de Letellier se joignirent à elles; Mme Abraham a adressé la parole; le conférencier invité fut l'abbé David Roy.

Il y eut deux baptêmes dimanche: Roderick Chambier, enfant de M. et Mme Chambier (Yolande Beaudette) de Winnipeg. Félicitations aussi à M. et Mme Jean-Maurice Lemoine (Rachelle Carrière) pour la naissance d'une petite fille, baptisée sous le nom de Monica. Le docteur Gabriel Lemoine et sa femme (de Ste-Anne) furent parrain et marraine.

M. Pierre Hamelin de St-Boniface, beau-frère de Mme Maria Dupas, est décédé à St-Boniface le 8 décembre. Nos sympathies à elle et à sa famille.

NOTRE-DAME

M. Pierre Marcon 248-2332

400 personnes assistaient le vendredi 1er décembre, à la soirée des sportifs organisée par l'Association de la faune Notre-Dame. La soirée, dont le but est d'amuser les sportifs et non de faire de l'argent, se déroulait à la salle paroissiale Notre-Dame. 37 têtes de chevreuil et 18 entrées de poissons furent enregistrées.

Les gagnants des trophées pour les plus gros poissons furent: 1er, Northern Pike: Alex Grenier, 13 lb 8 oz; 2e, Northern Pike: Jean Brisson, 11 lb 4 oz; 1er, Walleye: Denis Rheault, 3 lb 8 oz; 2e, Walleye: Joseph Sibileau, 2 lb; 1er, Compétition junior: Donald Lesage, 4 lb 5 oz; 2e, Compétition junior: Régis Sala et Maurice Dequier, 4 lb 4 oz.

Les gagnants des prix donnés pour les trois plus grosses têtes de chevreuil, la plus uniforme et la plus petite, sont: La plus grosse: Maurice Sala remporta une arme à feu "over-under", .222 et 20 jauge, avec 153.4 points; la 2e plus grosse: Albert Deleurme remporta une arme à feu, calibre .28 avec 149.4 points; la 3e plus grosse: Robert Fouasse remporta une montre-bracelet avec 141.4 points; la plus uniforme: Albert Monchamp gagna un couteau de chasse; la plus petite: Laurent Brouzes remporta un "rack" à fusils.



M. Ronald Chartrand, Grand Chevalier du Conseil Goulet, présente un chèque à l'abbé Mercier, pour aider à défrayer les coûts de la nouvelle salle paroissiale à La Salle. La présentation avait lieu lors d'une soirée le samedi 9 décembre.

ST-PIERRE

Les chevaliers de Colomb (Conseil Carillon) de St-Pierre avaient douze candidats qui participaient à la plus grande initiation du Manitoba français, le dimanche 19 novembre, à Saint-Pierre. Il y eut 75 candidats de paroisses à travers le Manitoba. L'initiation eut lieu au Centre récréatif St-Pierre, suivie d'une belle soirée à St-Malo.

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce à St-Pierre eut lieu le mercredi 29 novembre au Centre Récréatif, et se déroula dans une atmosphère très intime. L'exécutif, qui avait préparé une belle soirée, fut plutôt désappointé de l'assistance.

M. Murray Bater, Président des Chambres de Commerce du Manitoba, était l'orateur invité. Il donna plusieurs conseils et accentua l'importance de nos petits villages de campagne, ajoutant que la qualité d'une vie rurale est sans prix. - "Aucune aide des gouvernements viendra à moins que nous témoignons de l'intérêt".

La Chambre de Commerce vient de recevoir sa Chartre, ce qui aidera énormément à sa réussite dans certains projets.

Durant la soirée, on présenta deux plaques, en témoignage et reconnaissance, à M. Philippe Roy pour ses nombreux services à la communauté et en particulier aux vieillards par son beau travail dans la réussite du Manoir St-Pierre, ainsi que pour ses efforts présentement en vue du futur Foyer à soins personnels. Une deuxième plaque fut offerte à M. Earle Smith, membre de la Gendarmerie Royale, stationné à St-Pierre, en témoignage de son dévouement envers les jeunes. M. Smith dirige de nombreux programmes, s'occupe du "minor hockey", et travaille sur le Comité qui réalise présentement un parc pour les enfants.

La soirée s'est terminée par des élections et un vin-fromage.

En juin 1972, l'Association Canadienne des Déficients Mentaux de Winnipeg se réunissait. Des représentants de chaque village dans la division de la Rivière Rouge avaient été invités à cette réunion. Le but de cette rencontre était de former une branche de l'Institut Canadien de la Déficience Mentale, qui servirait toute la division. Etant géographiquement situé au centre de la division de la Rivière Rouge, St-Malo fut choisi pour le projet.

Un item important qui fut discuté à cette réunion fut la possibilité d'ériger un atelier protégé pour les déficients mentaux. Un comité pilote a donc été mis sur pied pour la mise en marche de ce projet.

Cet atelier qui se nommera "Centre du Nouvel Espoir" devrait accommoder une dizaine de personnes. Il devrait aussi subvenir à ses propres finances par la vente d'articles confectionnés sur place.

Déjà, un terrain de 100' x 200' avec permission d'accrochement au puits de l'école, a été octroyé par l'intermédiaire de la division de la Rivière Rouge. Les octrois du gouvernement seront offerts lorsque ce projet sera en marche.

L'acquisition d'un bâtiment (30' x 40') pour la réalisation de ce projet est encore à l'état de recherche. Si quelqu'un pouvait offrir des renseignements à ce sujet, nous leur serions reconnaissants d'appeler Monsieur Lucien Lambert 347-5510.

La construction de l'atelier sera subventionnée en partie par le revenu de la vente de carte de membres mais surtout par les dons d'individus ou de propriétaires en affaires. Sous peu, des membres du Comité commenceront les sollicitations.

Pour plus amples informations, veuillez contacter les personnes suivantes, membres de ce comité: Lucien Lambert 347-5510; Alain Dubois 347-5217; Ulysse Lahaie 433-7813; Marie (Charles) Maynard 347-5535; May Violette Marcotte 347-5289; Hélène Arpin 347-5269; Rose-Marie Dubois 347-5298; Marie (Denis) Maynard 347-5285; Hélène Hébert 347-5425; Alice Hébert 347-5245.

LORETTE

Mme R. Therrien 878-3341

Saviez-vous que... Colette Dubois, Mona Gauthier et Rose-Marie Jeanson sont trois cousines de Suzanne Jeanson? Bon succès à ces jeunes débutantes qui prennent part au 100 Nons.

L'Institut Collégial est actuellement en voie d'agrandissement. Une nouvelle addition sera construite, qui permettra des classes en art industriel et économie domestique qui seront enseignés chez nous l'an prochain. L'Institut a également adopté le nouveau sustème scolaire, soit le système du trimestre. Et à l'Institut on aime bien s'enrichir par ce que les orateurs invités peuvent leur apporter, ceux de la Consommation, des Forces Armées, du Collège de St-Boniface, de Renaissance II.

Le Club Dramatique de l'Institut Collégial est actuellement à préparer quelque chose, et le Conseil étudiant organise une danse pour Noël. L'exécutif du Conseil est composé des membres suivants: Berveley House, présidente; Barry Steg, vice-président; Monique Cournoyer, secrétaire; Nicole Lacroix, trésorière; ainsi qu'un membre représentant de chaque grade.

Des événements à venir: le 15 décembre il y aura un concert avec l'orchestre de l'école, sous la direction de M. Spelliers; il y aura un autre concert à l'occasion de Noël, concert qui aura lieu le 21 décembre.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes catholiques du 7 décembre se déroula de façon un peu différente, à l'occasion de Noël. On a cru bon d'organiser une soirée-rencontre au Foyer Notre-Dame de Lorette pour personnes âgées du Foyer et d'inviter toutes celles de la paroisse afin de mieux se connaître et fraterniser ensemble. Les 55 participantes se sont bien amusées. Le programme récréatif consistait en jeux avec prix et autres surprises. Les artistes de la famille Gauthier ont su nous divertir avec un choix de chansons très appropriées pour la circonstance. Nous les félicitons et remercions de leur générosité. La soirée très agréable se terminait par un succulent goûter fort apprécié, soirée sous la présidence de Mme Priscilla Chaudouet.

Le 5 décembre, les membres des Chevaliers de Colomb, Conseil Jubinville 3579, se réunissaient pour l'élection d'un exécutif: Ex-Grand Chevalier: Claude Bohémier; Grand Chevalier: Cyprien Bohémier; Grand Chevalier: Laurent Johnson; Secrétaire financier: J.B. Grégoire; Secrétaire-trésorier: Rhéal Desmarais; Secrétaire-archiviste: Léon Desmarais; Chancelier: Gérard Cournoyer; Avocat: Denis Bohémier; Cérémonaire: Léo Dubois; Garde intérieur: Octave Mondor; Garde extérieur: Henri Bissonnette; Syndics: Léo Sarrasin, Gaston Bohémier, Gérald Jeanson.

Les Chevaliers ont discuté d'un don à la paroisse pour fonds de construction du presbytère: $330.00 et également ont décidé de s'organiser pour les bingos prochainement.

STE-ANNE

Mme Constance Tougas 422-5497

Nous offrons nos sympathies à la famille André Desharnais, un nouveau paroissien qui est décédé la semaine dernière.

Les Aces de Ste-Anne ont joué leur première partie hors-concours dimanche soir contre les Beavers de Beauséjour: ils ont remporté la partie au compte de 6 à 2. Jeudi soir de cette semaine, les Aces rencontreront les Turbos de Transcona dans leur première partie de la saison régulière dans la ligue MEHL.

Un groupe d'hommes de la paroisse sont à former un Club dont le nom est encore à être choisi, mais l'exécutif est déjà choisi et est composé du Président, M. Paul Dupré; secrétaire, Dollard Bruyère; trésorier, Louis Bernardin. Ce club Social se réunit à tous les troisièmes jeudis, avec un souper.

Grâce à l'initiative et à la générosité des paroissiens, notre église aura son cadeau de Noel cette année. En effet, M. Gérard Laurin, assisté de M. Jos. Barrette et de M. Louis Vandale ont contacté un grand nombre de paroissiens qui ont contribué la jolie somme de $825.00. - cette somme sera consacrée à l'achat d'un tapis pour les trois allées de l'église. Ceci n'est pas sans un grand besoin, car les tuiles actuelles ont 25 ans.

STE-AGATHE

Mme Albert Péloquin 882-2127

Bienvenue à Ste-Agathe à M. et Mme Lucien Phaneuf et à leurs enfants. Bonne chance et réussite à M. Phaneuf qui se porte acquéreur du garage de feu son oncle François.

Les anciens de la paroisse ont bien joui de leur agréable rencontre autour des tables du Centre culturel pour un dîner le dimanche 10 décembre, donné par les dames de la Ligue des femmes catholiques présentes avec leurs maris. Mme la Présidente, Emilienne Nolette, souhaita la bienvenue à tous. M. le curé Deschênes présida la prière d'avant et d'après le repas. M. Albert Péloquin se fit l'interprète pour remercier les dames de leur bienveillant accueil. Il rendit hommage aux plus âgés et aux vétérans. Dirigé par un groupe d'hommes, on chanta en choeur plusieurs chansons de folklore. Un peu plus tard, M. le curé nous fit passer de bons moments en faisant dérouler sur l'écran ses diapositives pris sur le vif dans ses excursions avec des hommes de la paroisse, où dans des circonstances ou occasions particulières de diverses familles connues. Cette initiative des dames procura agrément et contentement à tous les assistants.

Messieurs O. Duquette et J.-A. Courcelles sont revenus à domicile; Mme Rose Girouard a été hospitalisée à Morris, lundi le 4 décembre, et M. Lévi Courcelles le 5 décembre; M. Allan Zastre, le sympathique distributeur d'huile de la Coopérative, avait le malheur de se briser une jambe lundi soir le 4 décembre. Meilleur état de santé à tous.

propos de saison...

Crêpes à la dinde

PATE A CREPES

2/3 tasse de farine
1/4 c. à thé de sel
1 c. à table de sucre
4 oeufs battus
1 1/2 tasse de lait
2 c. à table de beurre fondu

Tamiser les ingrédients secs. Mélanger oeufs et lait puis incorporer graduellement aux ingrédients secs en remuant pour rendre lisse. Ajouter le beurre et réfrigérer la pâte environ 2 heures. Badigeonner de beurre un petit poêlon épais; chauffer jusqu'à ce qu'une goutte d'eau "grésille". Verser 2 à 3 c. à table de pâte en inclinant le poêlon. Cuire à feu moyen jusqu'à ce que dorée, 1 à 2 minutes de chaque côté.

SAUCE AU FROMAGE

2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de moutarde sèche.

Pincée de paprika
Pincée de cayenne
1 1/4 tasse de lait
3/4 à 1 tasse de fromage
Cheddar râpé.

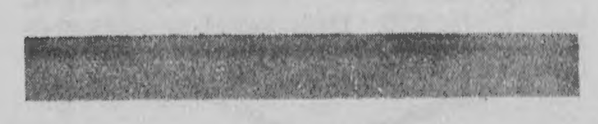
Fondre le beurre; y incorporer farine et assaisonnements puis le lait graduellement. Cuire en remuant pour rendre lisse et épais. Ajouter le fromage et remuer pour fondre. Quantité: environ 1 1/2 tasse.

GARNITURE A LA DINDE

1/4 tasse d'oignon haché fin
1/4 tasse de céleri haché fin
2 c. à table de beurre
1/2 tasse de champignons hachés
2 tasses de dinde cuite, en dés
2 c. à table d'amandes hachées
1/4 c. à thé de sel
Pincée de poivre.

Sauter au beurre oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter les champignons et cuire 1 à 2 minutes de plus. Incorporer dinde, amandes, assaisonnements et 1/2 tasse de sauce au fromage. Garnir chaque crêpe d'une cuillerée de garniture puis empiler ou rouler. Disposer les crêpes dans un plat à four beurré, les badigeonner de beurre fondu et cuire à 400 degrés F, environ 10 minutes. Au moment de servir, napper les crêpes de sauce au fromage. 12 crêpes ou 6 portions.





Si le Christ demain...

Si le Christ, demain, frappe à votre porte,
Le reconnaîtrez-vous ?
Ce sera, comme jadis, un homme pauvre,
Sûrement un homme seul.
Ce sera sans doute un ouvrier,
Peut-être un chômeur;
Ou bien encore il placera
Des polices d'assurance ou des aspirateurs...
Il montera sans fin, sans fin, des escaliers,
S'arrêtera sans fin sur des paliers,
Avec, sur son visage triste,
Un merveilleux sourire...
Mais votre seuil est si sombre...
Et puis on ne voit pas le sourire des gens
qu'on veut renvoyer
"Ça ne m'intéresse pas... "direz-vous
Avant de l'entendre.
Ou bien la bonne répétera comme une leçon :
"Madame a ses pauvres" et claquera la porte.
Sur le visage du pauvre qui est le Seigneur.
Ce sera peut-être un réfugié
Avec un passeport de l'O. N. U.;
Un de ceux dont personne ne veut
Et qui errent,
Qui errent dans ce désert qu'est devenu le Monde;
Un de ceux qui doivent mourir
"Parce qu'après tout on ne sait pas d'où viennent
Les gens de cette sorte..."
Ou bien encore, en Amérique,
Un noir,
Un nègre, comme ils disent,
Las de mendier un gîte dans les hôtels de New York,
Comme jadis, à Nazareth,
La Vierge Notre-Dame...
Si le Christ, demain, frappe à votre porte,
Le reconnaîtrez-vous ?
Il aura l'air accablé, épuisé,
Ecrasé qu'il est
Parce qu'il doit porter
Toutes les peines de la terre...
Voyons... On n'emploie pas un homme si fatigué...
Et puis, si on le questionne :
"Que sais-tu faire?"
Il ne peut pas répondre : tout.
"D'où viens-tu ?"
Il ne peut pas répondre : de partout.
"Que prétends-tu gagner ?"
Il ne peut pas répondre : VOUS
Alors, il s'en ira.
Plus épuisé, plus écrasé,
Avec la Paix dans Ses Mains nues...

Raoul Follereau

CONCOURS - CLUB DE DAMES

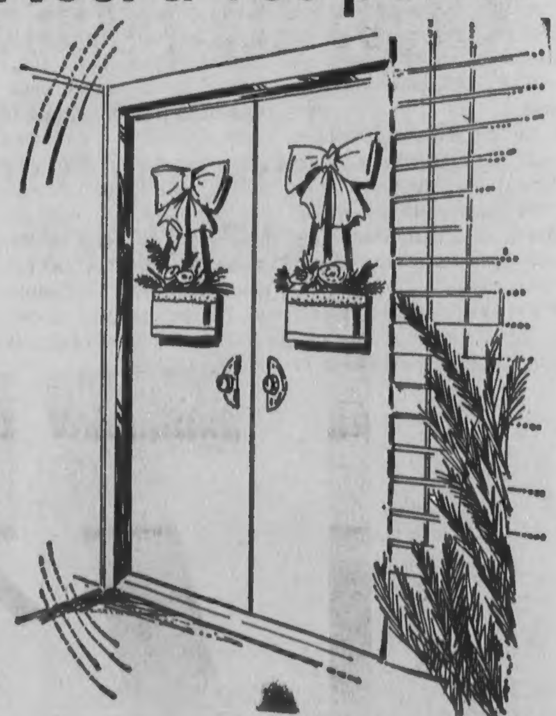
Le nouveau groupe des dames lance un concours pour trouver un nom approprié à ce groupe. Le concours se terminera le 17 janvier 1973, une semaine avant la prochaine réunion.

Tous les membres, réguliers et associés, sont invités à soumettre leurs suggestions à "Concours -Club La Vérendrye, 614, rue Des Meurons", ou en composant 233-4824 ou 233-6013.

Un prix sera présenté à la personne qui aura soumis la meilleure idée. Mesdames: laissez votre imagination découvrir quelque chose de nouveau, peu ordinaire mais unique.

Et surtout marquez votre calendrier pour la prochaine réunion qui aura lieu le 24 janvier. Elle promet d'être aussi intéressante que la dernière.

Noël à vos portes



LE DIAGNOSTIC DE LA RAGE

SACKVILLE (N.-B.), 8 décembre 1972 – Le téléphone sonne dans un poste de police.

Un enfant a été mordu par un chien. La mère inquiète soupçonne que l'animal est enragé sans en être certaine.

Au Canada, cette situation se produit tous les jours; au cours d'une année on découvre après diagnostic que plus de 2,000 animaux soupçonnés de rage sont effectivement atteints de cette maladie.

Comment procède-t-on à la suite de l'appel téléphonique?

L'agent de police dira vraisemblablement à la mère de conduire son enfant chez le médecin; il contactera ensuite le vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada, et ce dernier tentera de savoir où se trouve le chien et de le mettre sous observation.

Si le chien meurt, le vétérinaire l'apporte au laboratoire, lui enlève la tête, enveloppe cette dernière dans un sac de plastique et l'expédie dans un boîte de métal hermétique au laboratoire de pathologie vétérinaire du ministère de l'Agriculture à Sackville.

En Ontario et au Québec, on l'enverra à l'Institut de recherches vétérinaires situé à Hull (Québec) et dans l'Ouest canadien, à un laboratoire du même genre à Lethbridge (Alb.).

Dès son arrivée au laboratoire de Sackville, l'échantillon passe aux soins du Dr R.G. Stevenson, histopathologiste.

"La boîte est portée immédiatement à la salle d'autopsie", explique le Dr Stevenson.

"On prend toutes les précautions nécessaires afin d'éviter la contagion de notre personnel."

La boîte est ouverte prudemment par un scientifique ou un technicien muni de masque, d'un tablier et de gros gants de caoutchouc. On extrait le cerveau et l'on prélève des échantillons de tissus dans la région du mésencéphale et du tronc cérébral. Certains morceaux sont placés dans de petits récipients de plastique hermétiquement fermés tandis que d'autres sont conservés; ensuite tout le reste y compris la boîte métallique, est incinéré.

Enfin la salle d'autopsie est stérilisée à la vapeur et tout l'outillage désinfecté.

Les échantillons de tissus prélevés pour le diagnostic sont colorés d'un anticorps fluorescent qui se fixe au virus contenu dans le tissu et s'agglutine en grappes qui, sous le microscope à ultraviolet, brillent comme de petites ampoules électriques.

Selon le Dr Stevenson, "on peut déceler avec rapidité et facilité les masses fluorescentes.

"Si on en observe, il faut conclure que l'animal était enragé."

Le médecin de famille voudra savoir le plus tôt possible si le chien était porteur de la rage. Le personnel du laboratoire ne perd pas de temps à se mettre au travail.

L'essai ne prend que quelques heures et il est sûr à environ 98% selon la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture.

Et l'erreur possible de 2%?

Lorsque l'échantillon ne contient aucune trace de rage, on inocule des particules de tissus à des souris. Si le chien était enragé, les souris présenteront des symptômes de rage au bout d'environ deux semaines. Afin d'assurer l'exactitude du test, les souris sont surveillées de près pendant 30 jours.

Mais le médecin ne peut attendre 30 jours avant de connaître le diagnostic. Si le test par immuno-fluorescence est positif, le médecin ou le vétérinaire est avisé immédiatement par téléphone ou télégramme.

Si le test ne révèle aucun signe de rage, on communique le résultat sans tarder, tout en précisant que les essais sur des souris sont amorcés et qu' "il ne faut pas se fier complètement au résultat négatif de l'examen au microscope."

Il appartient ensuite au médecin et à son patient, tout en suivant l'avis du vétérinaire local sur les antécédents et le cas de l'animal, de décider s'il convient ou non de prescrire un traitement pour la personne qui a été mordue.

Si un animal familier, un chien par exemple, ne meurt pas ou n'est pas tué par inadvertance, il faudra le surveiller de près pendant au moins 14 jours sans constater aucun symptôme avant d'en conclure qu'il n'est pas atteint de la rage.

Le Dr Stevenson affirme qu' "au cours de ses quatre années au laboratoire de Sackville, il n'y a eu qu'un ou deux cas où l'infection ne s'est révélée que dans l'épreuve sur les souris."

Le principal problème se pose dans le cas des bêtes sauvages, notamment les renards en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick ainsi que les mouffettes des Prairies. D'autres animaux peuvent être en cause, mais souvent ce n'est qu'à la suite d'une morsure par une mouffette ou un renard enragé.

Le Dr Stevenson a connu des cas de rage chez les chiens, les chats, les bovins et les bêtes sauvages.

A son avis, le danger que la maladie se propage à l'homme découle un peu de la négligence.

Ainsi il fait observer que "la rage n'existe pas dans des régions comme Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard.

"Les gens amènent en voyage leurs animaux familiers dans des régions où la rage existe et les ramènent chez eux, dans des régions exemptes de rage, sans penser de faire vacciner leur chien ou leur chat. Si un animal familier contracte ainsi la rage et revient contaminé, une épidémie grave risque de se déclarer."

La solution?

Le Dr Stevenson lance l'avertissement suivant: "Si vous amenez en voyage votre animal de compagnie, faites-le vacciner contre la rage.

"Règle générale, si vous soupçonnez un animal d'être enragé, il faut avertir sans tarder le garde-forestier provincial ou le vétérinaire fédéral le plus près de chez vous."

A propos, si l'on soupçonne qu'un animal est atteint de la rage, la loi oblige de déclarer le cas à la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada.

LA NOURRITURE DES CHATS

Carnivores, les Félidés le sont totalement, lisons-nous dans LA GRANDE ENCYCLOPEDIE (Larousse). Leur digestion est rapide et ils mâchent peu, mais, comme tous les Carnivores, ils ont besoin de végétal. C'est une grave erreur que d'habituer un jeune chat à ne manger que de la viande, et c'est une erreur encore plus grave que de ne lui donner que du "mou", ou poumon, une viande vraiment pauvre en éléments nutritifs. Les légumes verts cuits, le riz, le poisson, les fruits cuits, la salade cuite, le lait pour les chatons, puis l'eau fraîche et propre constituent les aliments de base du chat. Il existe désormais toute une gamme d'aliments en conserve "pour chats", et qui sont parfaitement sains.

Certains chats boivent du lait toute leur vie, mais le lait s'abîme vite et il est important de veiller à sa qualité comme on le fait pour le lait destiné aux êtres humains. Quant à la viande de boucherie que l'on demande pour son chat, il ne faut pas qu'elle ne soit que déchets douteux et raclures suspectes. Dans la nature, les chats sauvages mangent de la viande fraîchement tuée, encore chaude, et beaucoup ne reviennent jamais sur une proie de la veille. Ce ne sont pas des charognards. Et encore moins les chats de maison.



LA SAISON EST-ELLE LA RAISON...

pour laquelle vous avez besoin d'argent supplémentaire. Ne laissez pas le congé des Fêtes perdre de sa gaieté à cause d'un manque d'argent. Nous avons trois plans d'emprunts qui sauront augmenter vos plaisirs des Fêtes et adoucir les jours plus difficiles de janvier. Ne laissez donc pas l'argent vous causer des soucis durant cette saison. Venez dès aujourd'hui faire une demande d'Emprunt pour Emplettes.

Afin que votre Noël soit plus joyeux!

Si vous êtes à court d'argent pour le temps des Fêtes, vous pouvez quand même remplir le rôle du Père Noël — en profitant d'un prêt personnel chez nous.

Nous ferons des arrangements pour des paiements mensuels à taux modiques et qui vous conviennent.



Pour toutes vos opérations financières, voyez

VOTRE CAISSE POPULAIRE

GM ET L'AUGMENTATION DES PRIX

"Les augmentations de prix annoncées par General Motors du Canada vendredi dernier, sur ses voitures et camions du modèle 1973, sont contraires à l'insistance du Gouvernement canadien que la différence des prix de gros pour les produits automobiles existant entre les Etats-Unis et le Canada soit de nouveau diminuée." L'Honorable Alistair Gillespie, Ministre de l'industrie et du commerce faisait cette déclaration mardi de la semaine dernière. "Ayant été informé de l'augmentation proposée et ne constatant pas de réduction significative dans la différence des prix, j'ai immédiatement téléphoné au Président de General Motors du Canada, monsieur John D. Baker. Je lui ai dit que sa compagnie n'avait, apparemment, pas tenu compte de la politique déclarée du Gouvernement d'amener graduellement les prix canadiens et américains à parité."

Monsieur Gillespie devait ajouter: "J'ai demandé à monsieur Baker de revoir de toute urgence leur décision d'augmenter leurs prix et que j'espérais une réponse dans les meilleurs délais."

General Motors du Canada a annoncé une augmentation moyenne de $52 sur ses modèles 1973 dans le but de compenser les coûts encourus pour rencontrer les standards gouvernementaux concernant la sécurité et les émissions délétères. La Commission américaine sur les prix a approuvé vendredi une augmentation moyenne de $54 des prix de G.M. aux Etats-Unis.

"Je ne peux accepter qu'une réduction de $2 dans la différence des prix soit une réduction substantielle. J'ai dit à monsieur Baker que cette faillite à réduire de nouveau cette marge était un sujet réel et urgent d'inquiétude pour le Gouvernement", devait ajouter le Ministre.

Monsieur Gillespie s'est référé à la déclaration du Ministre des Finances l'Honorable John Turner, alors qu'il annonçait une réduction des taxes sur les sociétés de 49 à 40 pour cent au cours du discours sur le budget le 8 mai, et qui disait ce qui suit: "en ce qui concerne les industries où il y a présentement une notable différence entre leurs prix canadiens et leurs prix étrangers, je m'attends à ce que les économies découlant de ces mesures soient employées à réduire sensiblement et éventuellement éliminer ces différences de prix."

"Mon prédécesseur, l'Honorable Jean-Luc Pépin, a dit à l'époque qu'il s'attendait à ce que l'industrie automobile réduise sensiblement la marge existante entre les prix des automobiles aux Etats-Unis et au Canada, et je partage cette attente", a dit monsieur Gillespie. "Après tout, les provisions du Pacte automobile s'ajoutant aux réductions de taxes proposées donnent amplement l'occasion de réduire la marge des prix."

LA PEINE DE MORT

La dernière exécution au Canada a eu lieu à Toronto, le 11 décembre 1962, soit une double pendaison. Depuis, toutes les condamnations à mort ont été commuées par le Cabinet à l'emprisonnement à perpétuité. Il y a cinq ans, une loi a été promulguée prescrivant la suspension provisoire de la peine de mort pour tout meurtre sauf celui d'un agent de la police ou d'un gardien de prison tué en service. Au cours de cette période d'essai, toutes les peines de mort ont été commuées, ce qui a rendu complète la suspension des exécutions.

La période d'essai prend fin le 27 décembre 1972 et le Parlement du Canada doit alors décider de l'action à prendre. Il y a deux alternatives: abolir la peine de mort ou augmenter le nombre de genres de meurtre punissable de mort en revenant, peut-être, au point où l'on en était lorsque la période d'abolition partielle a été adoptée ou prolonger la période d'abolition partielle aux fins de permettre un examen plus poussé avant de prendre une décision.

De l'avis de la Société canadienne de criminologie, le gouvernement canadien et la population commettraient une grave erreur s'ils prenaient une décision hâtive pour laquelle nous ne sommes pas préparés. Aucune étude approfondie des circonstances rattachées au meurtre n'a été présentée aux fins de discussion publique. De plus, aucune évaluation de l'opinion publique n'a été entreprise et aucune occasion formelle n'a été offerte aux groupes de citoyens et aux particuliers pour qu'ils expriment leurs points de vue. En l'absence de ces indispensables mesures préliminaires, la Société engage instamment le gouvernement du Canada à accomplir deux choses:

1. Prolonger de deux ans la période d'abolition partielle de la peine de mort.

2. Charger une commission royale d'enquête de réunir les données requises et de tenir des audiences publiques pour permettre aux citoyens d'exposer leurs points de vue.

La gravité de la question et la vaste diversité d'opinions qu'ont les Canadiens à ce sujet indiquent que seul un organe de l'envergure d'une commission royale d'enquête serait en mesure d'effectuer l'étude proposée de façon compétente.

REMISE DE RÉUNIONS PUBLIQUES

Le 21 septembre 1972, la commission scolaire vous informait de son intention d'organiser des réunions publiques dans le but de discuter les divers aspects d'un Plan Educatif de Cinq Ans. Ce communiqué vous avisait que ces réunions auraient lieu au mois de novembre 1972. Les premiers stages du processus de consultation qui ont été amorcés avec le personnel enseignant se sont avérés plus longs que prévus. Nous sommes donc obligés de retarder au mois de janvier 1973 les consultations avec le public.

Jusqu'à présent, la commission scolaire n'a décidé d'aucun changement dans les écoles de la division. A la lumière des études entreprises, elle a constaté la nécessité de faire des changements — cependant, soyez assurés qu'elle ne prendra aucune décision en ce sens avant d'avoir eu l'occasion de dialoguer avec les parents de la division. C'est ce qu'elle se propose de faire lors des rencontres publiques proposées pour le mois de janvier 1973.

G.R. Guyot,
Président de la
Commission Scolaire

Je ne veux pas discuter!

BILLET de J.-P. A.

—Vous ne me connaissez pas, mais vous êtes un prêtre et j'aimerais vous demander quelque chose.

La voix au bout du fil me semble celle d'un jeune homme dans la vingtaine. Il me parle en anglais et d'un ton assez décidé.

— Allez-y. J'essaierai de vous répondre.

— Mon Père (pause). Pouvez-vous bien me dire qui (appui de la voix) a décidé que les femmes ne porteraient plus de voile ou de chapeau dans l'église?

— Bien... (Je suis aussitôt interrompu.)

— Saint Paul dit bien que les femmes doivent se voiler la tête dans l'église!

— En effet, saint Paul parle de cela mais il faut tenir compte de tout le contexte où...

— Mon Père, je ne veux pas de discussion! Je veux savoir qui a décidé cela! Et puis, une autre chose : qui a décidé qu'on ne doit plus s'agenouiller pour adorer le Christ et que l'on doit recevoir la Communion debout et dans la main?

— Mais personne ne vous empêche de recevoir la Communion à genoux et sur la langue. Cependant, lorsque Jésus a institué l'Eucharistie il a distribué le pain eucharistique à ses disciples dans la main. Et c'est beaucoup plus tard que les chrétiens...

— Ecoutez, Père! Dans l'Ancien Testament il est écrit que l'on doit adorer le Christ à genoux et que l'on doit se mettre à genoux pour recevoir la communion!

— Dans l'Ancien Testament? Où cela? Avez-vous le passage précis?

— Père, il ne s'agit pas de discuter! C'est écrit dans l'Ancien Testament!

— Pourtant vous m'avez posé une question et j'essaie d'y répondre.

— Non! Non! Je ne veux pas avoir vos explications!

— Mais alors, que voulez-vous de moi?

— Ecouter tout simplement ce que j'ai à dire!

— Bon! Et après, qu'est-ce que j'en ferai?

— Ce que vous voudrez. Je vous trouverai les passages de la Bible et je vous les enverrai. Voilà, c'est tout ce que je voulais vous dire! Dieu vous bénisse!

— Et vous pareillement!

Si je rapporte ce brin de conversation — nullement fictive, disons-le en passant, — ce n'est pas pour souligner les questions qui peuvent préoccuper certaines personnes en matière de religion.

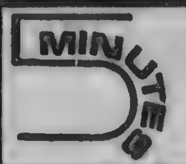
Je voudrais plutôt attirer l'attention sur ce refus systématique d'écouter qui se cache trop souvent sous nos questions.

Extérieurement, on peut donner l'impression de vouloir se renseigner. Mais, intérieurement, on est déjà fixé sur ses positions et bien habile celui qui nous en fera bouger.

Cette attitude se rencontre non seulement chez ceux qui s'accrochent désespérément à certains usages et qui ne s'habituent pas aux changements. On la trouve aussi chez ceux qui se disent "pour le changement".

Les premiers puiseront dans l'Histoire ou la Tradition, sans trop se soucier du contexte, les arguments qui leur permettent de rester retranchés sur leurs positions. Ils sont convaincus qu'ils ont raison.

Pour les autres, les "adeptes du changement", l'Histoire et la Tradition n'ont aucun intérêt. Il faut vivre dans le présent, dans le relatif. C'est l'évolution qui compte. Et les valeurs chrétiennes fondamentales? Eh! bien, on en discute! Questions sur questions, palabres interminables. Pendant ce temps, on ne s'engage pas. Que voulez-vous? Chercher vraiment une réponse à ses questions, ce serait courir le risque d'avoir, un jour, à s'engager, à prendre l'Evangile au sérieux... C'est tellement plus facile de tout mettre en question! Pourquoi se compromettre à chercher, à voir clair? Ce serait peut-être embarrassant pour la conscience! La pauvre, il ne faut pas la brusquer!



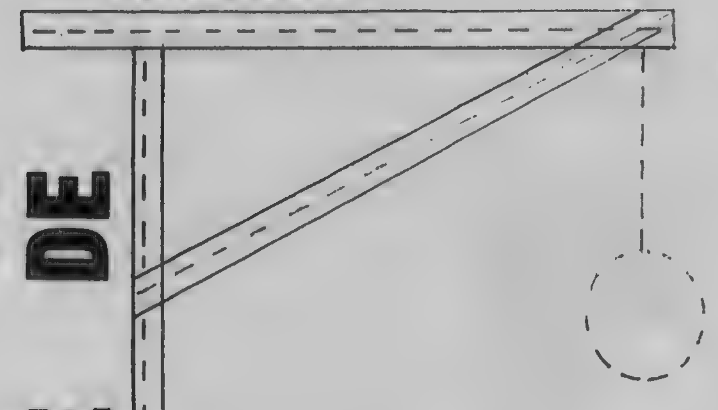
au fond des choses





Pour certains, la peine de mort apporterait une solution magique et efficace à tous les amateurs de crimes.

LA PEINE DE MORT



Dans le climat social actuel, cette opinion rejoindrait-elle l'idée de chacun ou refléterait-elle plutôt une injustice sociale quasi totale?

La peine de mort fut suspendue ces dernieres années. Aurait-il lieu de revenir à l'ancienne législation?

Si tu avais toi-même soit un pere, soit une mère, soit un fils, soit un frere, soit une soeur impliqué dans un délit grave, serais-tu toujours partisan d'un tel châtiment?

Produit par le Comité d'Information chrétienne

ailleurs au Canada

EN SASKATCHEWAN :

LE SORT EN EST JETÉ

Editorial de Marcel Moor publié dans le journal L'EAU VIVE.

C'était dans l'air depuis quelque temps... On osait en parler qu'à mots couverts, maintenant que cela est devenu officiel, on peut en parler à mots "découverts"!!

Dans le courant de l'automne 1973, C.F.R.G. transportera ses pénates à Regina, parce que d'ici là, le poste sera devenu propriété de Radio-Canada.

Ainsi, le sort en est jeté. Ce ne sont pas les raisons de cette décision qui nous préoccupent, mais bien les conséquences que ce déménagement entraînera au sein d'une localité rurale qui, jusqu'à présent avait pu, tant bien que mal, tenir le coup.

On dira tout ce que l'on voudra... On ne parle pas moins le français à Gravelbourg qu'ailleurs! Et pourtant, si Gravelbourg est souvent le point de mire des journalistes, c'est parce qu'ils savent qu'ils y trouveront une communauté francophone plus homogène... Si ce n'est pas le cas, alors Gravelbourg revêt un cachet non mérité... A vous de juger!

Entéka, comme disent les "Belles-soeurs", C.F.R.G. représente un potentiel économique appréciable de $60,000 en salaires, annuellement...

Culturellement parlant C.F.R.G. est l'un des principaux points d'appui de la vie française dans le sud de la province... C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il fut fondé, tout comme C.F. N.S. dans le nord.

S'il nous est advenu de faire le bilan de son appoint et de son influence dans la promotion de la langue et de la culture française, nous en avons bien souvent retirés des impressions réconfortantes et frustrantes à la fois...

Et, chose curieuse, cette impression de frustration s'est estompée depuis que la nouvelle d'un éventuel départ de C.F.R.G. s'est répandue...

Nos compatriotes qui semblaient se complaire dans une sorte de laissez-aller, d'immobilisme, se retrouvent, malgré eux probablement, encore profondément attachés à leur identité, à leurs caractéristiques de francophones... Ces caractéristiques refoulées depuis longtemps, pour toutes sortes de raisons... D'autres y verront une attitude motivée par un esprit de lucre... Faisons un compromis entre les deux, en voulant bien admettre une fois pour toutes, qu'une langue et une culture ne peuvent vivre uniquement d'amour et d'eau fraîche!!

Quoi qu'il en soit, le départ de C.F.R.G. fera une brèche qu'il sera impossible à combler... Gravelbourg, subira le même sort que d'autres bastions de vie française du sud de de la province, naguère si florissants... Que voulez-vous? C'est la vie!! Nos francophones ruraux attirés vers les grandes villes, la plupart du temps à leur corps défendant, vont brûler leurs ailes aux lumières de ces grandes villes... Et ceux qui tenteront de ranimer cette flamme de vie française si particulière à nos localités rurales, maintenant moribondes, ne ranimeront qu'une "Flamme du Souvenir" comme celle du 11 novembre jour de l'Armistice... Mais ce sera alors sur la tombe de la "Fransaskwoiphonie inconnue"...

EN ONTARIO :

LE RÈGLEMENT DES TAXIS

Extrait du journal LE CARILLON de Hawkesbury.

Les autorités municipales de Hawkesbury ont l'intention de recourir à la Cour suprême de l'Ontario pour savoir une fois pour toutes si leur règlement tant controversé régissant le commerce des taxis est valide ou non.

Le problème actuel réside dans le fait que les membres de la Sûreté municipale hésitent à loger des poursuites contre les propriétaires ou conducteurs de taxis qui ne se conforment pas au règlement 2726, tandis que d'autre part, le juge de la Cour provinciale, M. Louis-Pierre Cécile, a déjà dit qu'il préférait que le règlement soit analysé par une "juridiction plus élevée que la sienne".

La semaine dernière, le Conseil municipal a autorisé son conseiller juridique a entreprendre les procédures nécessaires, si cela ne coûte pas trop cher, afin de faire étudier le règlement 2726 par la Cour suprême de l'Ontario ou encore par le juge Omer-H. Chartrand de la Cour du comté de Prescott.

Le règlement 2726 est controversé principalement à cause du paragraphe qui interdit aux taxis de l'extérieur de la ville de pratiquer librement leur commerce dans les limites de Hawkesbury.

Lors de l'adoption du règlement, le 13 octobre 1971, une clause permettait aux conducteurs de taxis de transporter des personnes de l'extérieur dans la ville, mais ces mêmes conducteurs n'avaient pas le droit de transporter une personne dans Hawkesbury vers l'extérieur.

L'annonce de l'adoption du règlement 2726 a provoqué une série de mécontentements, tant chez les propriétaires de taxis de l'extérieur que chez les travailleurs dans les industries locales qui résident dans les villages environnants.

A la suite de nombreuses discussions de part et d'autres, les autorités municipales ont finalement modifié leur règlement original afin de permettre aux conducteurs de taxis, à certaines heures seulement, de conduire des travailleurs à Hawkesbury et de les ramener dans leur village.

Plusieurs accusations ont été déposées par la suite, mais des causes n'ont pas été réglées étant donné que le juge Cécile refusait de se prononcer.

Le règlement 2726 avait été préparé par Me Robert Cusson, à la demande de l'Association des propriétaires de taxis de Hawkesbury, et revisé par Me Edmond Woods, conseiller juridique de l'administration municipale.

EN ALBERTA :

FRANCALTA: TEST DE LA FRANCOPHONIE

Editorial de Yvan Poulin publié dans le journal LE FRANCO-ALBERTAIN

Une des premières constatations que pouvait faire un observateur en arrivant en Alberta était l'absence d'un organisme financier, d'envergure provinciale, capable de d'être l'épine dorsale de la francophonie albertaine. En un an, le Conseil albertain de la coopération, aidé de l'ACFA par le biais du S.A.S., a corrigé cette lacune: FRANCALTA EST NEE.

Les fondateurs, directeurs et animateurs de Francalta ont cependant un défi sérieux à relever. Contre Francalta, il y a d'abord les expériences du passé, le défaitisme économique des Canadiens-français et aussi, leur ignorance des possibilités financières de la coopération pour une minorité qui sait les utiliser. Mais il y a plus important: la difficulté du recrutement. Pour faire de Francalta un organisme financier d'importance, les directeurs ne peuvent pas se fier aux seuls membres actifs de l'A.C. F.A. d'Edmonton. Leur nombre est trop petit. Ils devront donc sortir des sentiers battus et trouver les Canadiens-français qui ne participent pas aux activités régulières de l'ACFA.

Pour accomplir ce tour de force, pour rejoindre ces 20,000 francophones d'Edmonton, ils devront inventer des moyens, créer de toute pièce un nouvel esprit qui, sans être opposé à l'ACFA, pourra leur attirer une clientèle que les modes d'action de l'ACFA n'ont pas touchée. Au niveau provincial, ils devront démontrer d'une façon claire et précise les avantages offerts par Francalta; ce qu'ils n'ont pas encore su faire, selon nous.

Rejoindre la population, cependant, ne suffit pas. Un énorme travail d'éducation et d'information reste à accomplir. De plus, pour faire de Francalta un organisme qui réponde aux buts de ses fondateurs un cercle vicieux doit être mis en brèche.

Actuellement, les francophones qui ont entendu parler de Francalta ont adopté pour la majorité une attitude d'attente. Ils ont pris une part sociale comme on fait une bonne action, un acte d'encouragement. C'est du moins ce qui ressort de nos conversations avec plusieurs francophones d'Edmonton: on considère que Francalta est une bonne chose, un organisme à encourager mais on ne prend pas trop au sérieux les objectifs financiers de ses directeurs. On mettra quelque argent dans Francalta tout en continuant à traiter ses "affaires sérieuses" avec les grandes banques à charte.

De fait Francalta est au service de la population et a besoin de la participation de la population pour lui assurer un service profitable et efficace. C'est dans ce sens que Francalta peut être considérée comme un véritable test de la vigueur de la francophonie albertaine. Si ça ne marche pas, c'est que nous l'aurons voulu ainsi. Pour l'instant, c'est bien démarré. Il s'agit juste maintenant de vouloir en faire quelque chose qui demain sera un des symboles de notre fierté.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

UN VOYAGE QUI POURRAIT RAPPORTER À LA PROVINCE

Extrait du journal LE MADAWASKA

Le premier ministre Hatfield s'est dit satisfait de sa visite en France et en Angleterre.

"Je crois que ce voyage marque le début de nouveaux horizons pour le Nouveau-Brunswick, l'établissement de nouvelles relations, et que cela permettra à la province de faire profiter au maximum de son potentiel, ses possibilités et même d'arriver à résoudre certains de ses problèmes". C'est ce qu'a déclaré le premier ministre, au cours d'une conférence de presse marquant son retour d'un voyage de neuf jours en France et en Angleterre.

Le premier ministre a fait ressortir les différents contacts effectués dans les domaines de la culture, de l'éducation et des affaires.

Il a mentionné la possibilité pour des gens de la province d'aller en France et vice-versa, particulièrement dans le secteur du développement régional. Il a dit être intéressé par les méthodes de planification économique employées par les deux pays européens.

M. Hatfield, le ministre de l'Expansion économique et le ministre des Finances ont discuté avec des hommes d'affaires des deux pays, qui seraient intéressés à investir dans l'industrie de la pêche, des mines, des pâtes et papiers et dans certaines industries manufacturières (secondaires).

Le premier ministre de la province a rencontré le financier anglais, le Baron Edmund de Rothschield, au sujet de son intérêt marqué envers le développement de la centrale marémotrice de Fundy.

Concernant l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique de l'Europe, M. Hatfield a déclaré que cela aurait des effets à courts termes sur l'industrie des pâtes et papiers de la province mais, par contre, a-t-il dit, cela pourrait créer une porte d'entrée pour le Nouveau-Brunswick en Europe.

Etant donné qu'en janvier 1974, le Canada perdra ses tarifs douaniers de faveur avec l'Angleterre, le Nouveau-Brunswick, selon M. Hatfield, se doit de trouver des marchés nouveaux pour ses produits et spécialement pour le cas de Airscrew-Weyroc de Chatham, qui perd ses droits de tarifs préférentiels à compter de cette année. Toujours selon M. Hatfield, cette manufacture de copeaux pressés étant la seule entreprise canadienne du genre exportant toute sa production en Angleterre, il fallait lui apporter une attention particulière.

M. Hatfield a déclaré que la principale chose à faire maintenant était de décider comment faire suite à sa visite européenne. Le premier ministre ne voit pas la nécessité d'établir une maison du Nouveau-Brunswick à Paris, comme cela est le cas pour le Québec. Un des buts de sa visite en Angleterre était d'étudier la représentation actuelle à Londres et de décider la valeur de l'établissement d'un autre bureau à Paris ou dans un autre pays européen.

Il semble que l'ambassadeur de France et le Haut-Commissaire anglais étaient tous deux enchantés de la visite de la délégation du Nouveau-Brunswick.

M. Hatfield a terminé en faisant ressortir les succès remportés par La Sagouine en France et de la possibilité de préparer pour cette pièce une tournée française.

"LES LOUIS BOYS" AU 100 NONS

GALA SPECTACULAIRE DE NOËL

"FESTIVAL MANITOBA", sous l'auspice du Département du Tourisme, Loisirs et Affaires Culturelles, vous présente l'Orchestre Symphonique de Winnipeg et la Chorale Philharmonique, en gala spectaculaire de Noël, mardi le 19 décembre 1972, à 20h30, à la Basilique de Saint-Boniface. GRATUIT POUR TOUS!!!

Les artistes invités à ce concert spécial seront M. Ted Kardash, assistant chef-d'orchestre de l'Orchestre Symphonique d'Edmonton et M. Paul Fredette, soliste bariton de Winnipeg. L'honorable M. Laurent Desjardins, Ministre du Département du Tourisme, Loisirs et Affaires Culturelles fera lecture de textes contemporains.

M. Ted Kardash est parmi l'un des rares chefs-d'orchestres canadiens, professionnels, travaillant au Canada. En plus de ses responsabilités envers l'Orchestre Symphonique d'Edmonton, M. Kardash dirige l'Orchestre des Jeunes d'Edmonton (Edmonton Youth Orchestra) choisi, tout dernièrement, pour représenter le Canada au IVe Festival International des Orchestres pour Jeunes, à Lausanne, Suisse, en juillet 1973. Ted Kardash détient un degré en Chorale et Symphonie du Conservatoire de Musique de Kiev en plus d'un degré de Composition de l'Université d'Alberta.

M. Paul Fredette est très connu et apprécié par les amateurs de musique de Winnipeg. Celui-ci s'est distingué tout particulièrement en récitals, oratorios, opérettes et musique de choeur de tout genre. La réputation de M. Fredette ne se limite pas à Winnipeg. De multiples programmes de radio et de télévision lui ont valu une renommée intercanadienne; ses représentations avec la Compagnie d'Opéra de Toronto et la Compagnie d'Opéra (Civique) de St-Paul, Minnesota, ont su confirmer l'opinion de ses admirateurs canadiens.

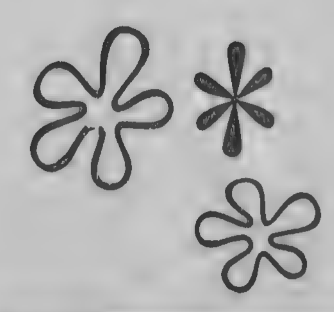
Billets chez Huot, avenue Provencher, au Centre Culturel et à la Basilique.



"LES LOUIS BOYS" AU 100 NONS

(debout, de gauche à droite) Paul Heppenstall, Hubert Fouasse, Gérald Bohémier, Paul Bélanger, Edwin Prince; (assis) Roger Fontaine, Pierre Morier, Léo Dufault, Richard Prince. Ce sont LES LOUIS BOYS, qui présenteront un spectacle dédié à Louis Riel les 15, 16, et 17 décembre au 100 Nons. C'est un spectacle "un peu différent" nous dit-on, "il y aura de tout : du folklore traditionnel, 'rock' sketches, monologues, etc". C'est la première fois que LES LOUIS BOYS se produiront devant un public... Ils espèrent quelques engagements durant les mois de janvier et février, et comptent surtout faire ressentir leur présence lors du FESTIVAL DU VOYAGEUR.

QU'EST-CE QUI SE PASSE





LOUIS DUBE, COORDONNATEUR THEATRE

Depuis près d'un mois le Centre culturel bénéficie des services de Louis Dubé coordonnateur boîtes-à-chansons.

Originaire de La Broquerie, Louis est bien connu dans la province sympathique. Depuis près de dix ans, il participe à des manifestations chantantes de tous genres. Les amateurs du 100 Nons ont pu apprécier son talent dès les débuts de cette première "boîte" qui fête cette année son cinquième anniversaire.

Même avant l'époque "boîtes-à-chansons" Louis Dubé chantait dans les grandes soirées manitobaines telles celles organisées par la Relève. Louis a également participé à de nombreux festivals de la chanson dont celui de Granby. Aussi, il a interprété des rôles et a chanté à la télévision. Au début de la présente saison Louis a été embauché par le 100 NONS comme directeur artistique; poste qu'il quitta pour devenir coordonnateur du Centre culturel.

Son nouveau poste le mettra à l'entière disponibilité des franco-manitobains qui veulent mettre sur pied une boîte à chansons. Louis se rendra en la localité qui espère monter un spectacle: il assistera les organisateurs, les musiciens, les chanteurs; il conseillera pour ce qu'il en est de la mise-en-place de l'éclairage, etc. En plus, Louis s'y rendra lors de la présentation du spectacle afin d'en faire une critique constructive.

Ça vous intéresse? Consultez donc Louis au Centre culturel au numéro 233-4951.

Au CERCLE MOLIERE, les couturières et les accessoiristes entreprennent les derniers préparatifs afin de terminer les costumes du "Mistère de Noël" qui sera présenté à la Cathédrale de Saint-Boniface les 17-18-19 et 20 décembre. Les techniciens eux-aussi travaillent d'arrache pied afin de préparer décors et éclairage.

Au 100 NONS, les Louis Boys préparent le spectacle des 15-16 et 17 décembre. On nous promet un peu de tout: chansons, monologue, poèmes, farces, etc. On nous dit également que le contenu y sera largement canadien. Les Louis Boys au Centre culturel.

Les BAMBINS n'ont pas été oubliés cette année. CKSB, le 100 NONS, Camp Bambin et le Centre culturel présentent FAN FAN FUN. Il s'agit d'une émission radiophonique d'une durée d'environ une heure à l'intention des jeunes étudiants. Les enfants chanteront, s'amuseront, mangeront des bon-bons, apprécieront FAN FAN FUN au Centre le 22 décembre à 9h20. Pour plus de renseignements il faut écouter CKSB, Actualité.

AU CENTRE 233-4951

PS

PAR CLAUDE DORGE

Les spectateurs au "MISTERE DE NOEL" peuvent s'attendre à un magnifique spectacle pas si tôt oublié. Le Mystère débute avec la Chorale des Intrépides qui entre dans la cathédrale noire, en procession chandelles en main, chantant "Hodie". Après un prélude de l'ensemble (flûte, violoncelle, violons, harpe et piano) c'est l'histoire de Noël qui se déroule. Les costumes sont aussi beaux qu'ils sont simples. Tous de flanellette blanche, ils sont inspirés de gravures du Moyen Age. Le décor, aussi, est très simple. Des tréteaux et quelques panneaux sont tout ce qu'il faut pour suggérer la demeure de sainte Elisabeth, l'auberge et l'étable. Le tout, peint foncé, fait un beau contraste devant les murs semi-circulaires de l'impressionnant sanctuaire de la cathédrale. M. Roland Mahé, metteur en scène du spectacle, vous fait part de la distribution finale : Irène Mahé (Marie), Jean-Louis Hébert (saint Joseph), Jacqueline Hogarth (sainte Elisabeth), Yves Fortier (Ysambert), Gilles Cop (L'hostelier et Aloris), Roger Auger (Pellion), Gilles Fréchette (Rifflart), Marcien Ferland (l'ange Gabriel) et moi-même (le meneur de jeu et le Hérault).

C'est vendredi soir le 15 décembre que vous pourrez voir la dernière émission-documentation sur le spectacle (à 19h30 au canal 9).

AU 100 NONS

Les 15, 16 et 17 décembre, le 100 Nons présente les Louis Boys. Il semble que les billets se vendent comme des p'tits pains chauds. Faites-vite! Réservez vos billets en composant 233-4951.

NOËL, NOËL, C'EST NOËL!

J'aime Noël autant, si pas plus que les enfants Dès le début de décembre j'attend impatiemment le jour où je peux décorer mon arbre. Je l'ai fait la fin de semaine dernière. Il est très beau, grand et haut. J'espère que j'aurai plus de chance que l'an dernier, car rendu à la veille de Noël, il avait perdu toutes ses aiguilles et j'ai eu à en acheter un autre. (Cette année, les répétitions du spectacle de Noël du CM m'ont mis encore plus dans l'atmosphère des fêtes.) Quoi acheter comme cadeau? Chez oncle Timothy (Eaton) on a un manteau en fourrure pour homme ($600); ou encore une chemise spéciale (en prix, surtout): $1,000. Pour être plus réaliste, on peut donner le disque "Les Intrépides chantent..." qui fait un bon cadeau pour parents et amis, surtout hors-province. Un tour chez Hachette vous présente l'embarras du choix — sans manquer d'entrer chez Musicana. L'an dernier je voulais me procurer "L'Enfant à l'Etoile", la cantate de Noël de Gilbert Bécaud, et on m'a dit qu'on ne pouvait plus l'avoir. Dommage, car c'est une très belle composition.

THE LADY SINGS THE BLUES

J'ai vu, la semaine dernière "The Lady Sings the Blues" au Cinéma Northstar. C'est un film que j'ai bien aimé. Il faut dire au départ que j'aime beaucoup Diana Ross qui joue et chante le rôle principal de Billy Holiday: c'est sans doute une forte raison pourquoi j'ai aimé le film. C'est son premier film, mais Diana Ross fait preuve de bons talents de comédienne. Ce film est une des rares fois qu'une comédienne joue une jeune fille de 15 ans — comme Diana Ross le fait dans ce film — et que je crois a son jeu. Billy Holiday était une chanteuse de jazz et de blues populaires aux années 50. Le film suit sa carrière, ses amours et ses nombreuses faiblesses (elle était victime de l'héroïne). Certaines scènes sont très puissantes et nous laissent avec un drôle de goût dans la bouche; telles les scènes de drogues. Mais il y a la belle voix de Diana Ross. Il est évident, d'ailleurs que c'est SON film: elle est dans chaque scène. Peu importe; si vous aimez le blues, si vous aimez un film qui porte vers le mélo-drame et si vous aimez Diana Ross, c'est un film pour vous.

LIMITES DE LA PUBLICITÉ S'ADRESSANT AUX ENFANTS

Le ministère de la Santé et du Bien-être social vient, après consultation avec les représentants de l'industrie des produits pharmaceutiques, de fixer des limites à la publicité à la radio et à la télévision concernant les produits vitaminés destinés aux enfants.

(a) La publicité ne doit pas exagérer les bienfaits que l'on peut attendre de la consommation de ces produits, ni la présenter comme "un jeu" ou "indispensable pour grandir".

(b) La publicité ne doit pas laisser supposer que tout le monde a besoin de pilules vitaminées.

(c) La publicité ne doit pas montrer d'enfants prenant tout seuls des médicaments.

(d) La publicité ne doit pas pousser l'enfant à faire pression sur les parents pour qu'ils lui achètent des produits vitaminés, afin de gagner des cadeaux spéciaux.

(e) La publicité ne doit pas utiliser de personnes ou de personnages connus à l'échelon national dans la présentation directe de produits vitaminés pour enfants.

De plus, toute publicité relative à un ou des produits visés dans la Loi sur les aliments et les drogues doit avoir reçu l'approbation du ministère fédéral de la Santé avant de pouvoir passer à la radio, ou à la télévision. Dans ce domaine, le Ministère agit comme Conseil auprès de la Commission canadienne de la Radio et de la Télévision. (Le consommateur canadien)

films à la télé

MARDI 19 DECEMBRE

23h25 – Cinéma. "Le souffle de la liberté, André Chénier". Biographie romancée de Cémente Fracassi, avec Antonella Lualdi, Michel Auclair, Raf Vallone et Denis d'Inès. Histoire de l'action révolutionnaire d'André Chénier et de sa condamnation. (It. '56)

MERCREDI 20 DECEMBRE

23h25 – Cinéma. "Si j'avais quatre dromadaires". Documentaire réalisé par Chris Marker. Avec ses quatre dromadaires, Don Pedro d'Abfaroubeira courut le monde et l'admira. (Fr.)

JEUDI 21 DECEMBRE

19h30 – Les grands films. "Seule dans la nuit" (Wait Until Dark). Drame policier réalisé par Terence Young, avec Audrey Hepburn, Richard Crenna et Alan Arkin. Une jeune fille chargée de transporter à New York une certaine quantité d'héroïne cachée dans une poupée, se voyant poursuivie, confie la poupée à un compagnon de voyage. La femme de ce dernier, une aveugle, est seule à la maison. Se présentant sous de fausses identités, trois homme s'efforcent de lui faire révéler la cachette de la poupée. (USA '67)

23h25 – Cinéma. "La marquise de Brinvilliers" (2e partie). Film historique réalisé par Franz Peter Wirth, avec Heideline Weis, Will Danin et Peter Pasetti. Colbert a des soupçons sur la mort de trois membres de la famille Aubret et de nombreux nobles parisiens. Il exige une enquête. (All. '70)

VENDREDI 22 DECEMBRE

23h25 – Cinéma. "L'Auvergnat et l'autobus". Comédie réalisée par Guy Lefranc, avec Fernand Raynaud, Christiane Minazzoli et Julien Guiomar. Un paysan auvergnat se rend à Strasbourg pour recueillir un héritage. Il s'émerveille du rendement pécuniaire de l'autobus dans lequel il est monté et obtient du receveur qu'il lui vende le véhicule. Il passe bientôt pour un financier avisé auprès de quelques hommes d'affaires. (Fr. '69)

SAMEDI 16 DECEMBRE

20h30 – Cinéma. "La tête du client". Comédie réalisée par Jacques Poitrenaud avec Michel Serrault, Jean Poiret et Francis Blanche. Un chapelier exploite une salle de jeu clandestine en association avec son beau-frère. Cette activité illégale risque d'être découverte lorsque sa fille s'éprend du fils d'un client régulier de ce tripot. (Fr.-Esp. '65)

23h30 – Cinéma. "Clérambard". Comédie réalisée par Yves Robert, d'après la pièce de Marcel Aymé, avec Philippe Noiret et Dany Carrel. Le comte de Clérambard, châtelain ruiné, mène sa famille en despote. Croyant avoir eu une apparition de saint François d'Assise, il se met à protéger tous les animaux, ordonne à son fils d'épouser la prostituée du village et décide de vendre son château pour partir sur les routes. (Fr. '69)

DIMANCHE 17 DECEMBRE

23h30 – Ciné club. "Amour" (Szerelem). Drame psychologique réalisé par Karoly Makk, avec Mari Torocsik, Lili Darvas et Ivan Darvas. A Budapest, en 1953, une jeune femme cache à sa belle-mère malade que son fils a été mis en prison pour raisons politiques. Elle lui fait croire qu'il se trouve en Amérique où il tourne un film. Elle-même souffre de divers ennuis à cause de l'emprisonnement de son mari. (Hongrois, sous-titré, '70)

LUNDI 18 DECEMBRE

23h25 – Cinéma. "Toute la ville accuse". Comédie réalisée par Claude Boissol, avec Jean Marais, Etchika Choureau et Noel Roquevert. Un romancier découvre à sa porte un sac contenant dix millions de francs. (Fr. '56)

A NE PAS MANQUER

DIMANCHE 17 DECEMBRE

19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. A guichet fermé: "La Vénus de Milo". Comédie en cinq tableaux de Jacques Deval. L'action se déroule dans un hôtel désuet du paisible Versailles, chez une vieille dame qui cherche une femme de chambre. A son annonce a répondu une prostituée qui trouve là un refuge parfait pour échapper à un redoutable exploiteur de jolies filles. Distribution: Gisèle Schmidt, Rose Rey-Duzil, Diane Arcand, Ghislaine Paradis, Yves Massicotte, Camille Ducharme, Roger Garceau, Jacques Galipeau, Louis de Santis et Ronald France.

"SEULE DANS LA NUIT", version française du film de Terence Young, "Wait Until Dark", sera à l'affiche de la série Les grands films, le jeudi 21 décembre.



Aux Beaux Dimanches, le 17 décembre, un nouveau théâtre en salle "A guichet fermé" : "La Vénus de Milo" de Jacques Duval.

cbwft3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 16 DECEMBRE

13:30 *Les héros du samedi
14:30 *Grangallo et Petitro
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Psst ! Psst ! Aïe-là !
16:30 *Lassie
17:00 *Le monde en liberté
17:30 Français d'aujourd'hui
18:00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
18:30 *Yogi l'ours
19:00 *Walt Disney
20:00 *Au pays de l'arc-en-ciel
20:30 Cinéma
22:00 *A propos
22:30 *Au masculin
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

DIMANCHE 17 DECEMBRE

12:30 *Magazine de la semaine verte
13:30 *Sporthèque
14:30 *Poly à Venise
15:00 *Le Prince Saphir
15:30 *D'hier à demain
16:30 *Fantaisie lyrique
17:00 5D
18:00 *Consommateurs avertis
18:30 30 – Dimanche
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les beaux dimanches
22:00 *La flèche du temps
22:30 Rencontres
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Ciné club

LUNDI 18 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Les Chiboukis
16:00 *Bobino
16:30 *Malgrichon et Gras Double
17:00 *Daktari
18:00 *Cher oncle Bill
18:30 En bloc
19:30 *Studio libre
20:00 *Les forges de Saint-Maurice
20:30 *Mont-Joye
21:00 *Le monde de Marcel Dubé
21:30 *Prenez le volant
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

MARDI 19 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 Minute Moumoute
16:00 *Bobino
16:30 *Nic et Pic
17:00 *Daniel Boone
18:00 *Les espiègles rient
18:30 En bloc
19:30 *Les belles histoires des pays d'En-Haut
20:30 *Docteur Simon Locke
21:00 *Rue des Pignons
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

MERCREDI 20 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Clak
16:00 *Bobino
16:30 *Fanfreluche
17:00 *Cent filles à marier
18:00 *Dossiers
18:30 En bloc
19:30 *Le travail à la chaîne
20:00 *Témoignages
20:30 *Marcus Welby
21:25 Opinion
21:30 *Suzanne et moi
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et local, et les nouvelles du sport
23:25 Cinéma

JEUDI 21 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 Minute Moumoute
16:00 *Bobino
16:30 *Le Major Plum-Pouding
17:00 *Alerte dans l'espace
18:00 *Lance Lot, agent secret
18:30 En bloc
19:30 *Les grands films
21:30 Au point
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et local, et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma

VENDREDI 22 DECEMBRE

14:05 *Femme d'aujourd'hui
15:00 *Le gourmet farfelu
15:30 *En mouvement
15:45 *Au jardin de Pierrot
16:00 *Bobino
16:30 *Picotine
17:00 *Le grand Chapparal
18:00 *Les Pierrafeu
18:30 En bloc
19:30 *Les règles du jeu
21:00 *Le 60
22:00 *Appelez-moi Lise
23:00 *Le téléjournal national et local, et les nouvelles du sport
23:25 *Cinéma





"CELLE QUE J'AIME"

CELLE QUE J'AIME

Bien des poètes ont chanté
De la femme le majestueux empire
Moi, je chante la bonté
De celle pour qui je soupire.
On lui trouve peu de beauté
Mais je m'en moque, et puis dire
Que plein d'amour et de volupté
Je l'aime avec délire.
Lui donnant baiser sur baiser,
Soudain, je la vois s'embraser,
De l'amour brûlant c'est le type,
C'est mon tout, mon trésor, mon bien,
Eh bien: voulez-vous la connaître
Celle que j'aime? C'est ma pipe.

* * * * * * *

Heureusement que cette boutade spirituelle fut récitée ce soir là, au jour de l'an, par un célibataire endurci, chevronné, mon cousin Jos. Placide. Car autrement je me serais fait décapiter, par l'auditoire de la maison paternelle où se trouvaient quelques pimbêches.

Mais passons. Les hommes avaient trouvé cela de leur goût. De grâce, prenons le temps de respirer et de réfléchir un petit moment sur la beauté de "Celle que j'aime", sentiment partagé par tous les fumeurs de la vieille et bonne pipe, célébrée dans le monde entier.

La pipe a gagné son titre de noblesse, depuis le moment de son apparition en Europe, grâce à Walter Raleigh, ministre de la colonisation en Nouvelle-Angleterre, vers l'année 1580, alors qu'il importa auprès de la Reine Elizabeth une pipe et du fameux tabac de la Virginie, cultivé par les habitants de cette contrée.

Pareillement, les compagnons de Champlain, vers 1610, découvrirent les aborigènes de notre colonie française, fumant "le calumet de paix", après avoir enterré la hache de guerre fratricide parmi les différentes tribus indiennes.

Et depuis ce moment-là, la pipe a toujours trôné dans nos foyers canadiens-français et anglais du Canada entier.

En l'année 1931, le juge Prendergast fut nommé le premier chef des Juges du Manitoba. Or, en 1916, nous connaissons la date fatidique, le groupe des Francs-Tireurs de langue française lui avait fait l'honneur d'être le premier président officiel de l'Association des C.-F. du Manitoba, ralliant ainsi tous les partis politiques pour défendre et faire revivre la cause française en dépit de l'héridité ennemis entre les deux nations.

Il fait bon de voir nos chefs laïques s'unir à notre clergé dans les moments tragiques et paisibles de notre histoire. La Société Historique de Saint-Boniface avait organisé une grande réunion des Franco-Manitobains pour assister à un tournoi historique sur le bilinguisme entre deux orateurs choisis par la Société dans les personnes de Henri Bourassa, notre célèbre tribun, petit-fils du grand Papineau, et du professeur de français Osborne, bien connu de l'Université du Manitoba, brûlant du désir de croiser le fer avec un adversaire tel que Bourassa. D'ailleurs, tous deux, descendants depuis plus de 200 ans de vieilles souches françaises et anglaises. Osborne est toujours resté l'ami fidèle des Canadiens-français en paroles et en action.

Le juge Prendergast qui connaissait bien les deux champions de cette journée mémorable, présidait cette assemblée qui se déroulait dans la grande salle du CNR d'alors, devenue comble à craquer. Les deux orateurs déroulèrent devant nos oreilles bien audibles, l'historique des Régimes français et anglais, faisant connaître les qualités et les défauts des deux grandes races civilisatrices au Canada. Si bien que le professeur Osborne, envoûté par l'éloquence fascinante de Bourassa, s'exclama en disant que le Canada était destiné à rester Anglais et Français, respectant chacun la langue et les traditions réciproques, vivant les uns avec les autres, décidés à former l'un des plus grands pays de l'univers bilingue, capable de régler entre nous nos difficultés dans la justice, la paix et la concorde.

Cette joute oratoire terminée, on trouva les deux orateurs auréolés qui fumaient le calumet de paix.

Nouvelle et de dernière heure, le 8 décembre courant. Invité par l'Alliance Française du Manitoba pour donner une conférence sur le progrès de la Science en général dans le monde entier, M. Leprince-Ringuet, membre de l'Académie française de Paris, a su se faire des amis à l'issue de cette soirée mémorable. Il a daigné se joindre à un groupe de fumeurs de pipe pour resserrer les liens d'amitié qui doivent exister entre les Anglais et les Français du Canada.

Godias Brunet

DES IMMIGRANTS ASIATIQUES DE L'OUGANDA

Près de 50 p.c. des 2,200 immigrants Asiatiques de l'Ouganda inscrits aux Centres de Main-d'oeuvre du Canada ont trouvé un emploi dans leur pays d'adoption, a déclaré mardi dernier M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Ces travailleurs, au nombre de 1,040, sont chefs de famille ou célibataires. Des 4,700 Asiatiques de l'Ouganda venus au Canada, quelque 2,500 sont des personnes à charge ou des enfants.

Ces néo-Canadiens se trouvaient parmi les quelque 35,000 Asiatiques et apatrides expulsés de l'Ouganda par ordre du président Idi Amin.

M. Andras a rendu hommage à l'honorable Bryce Mackasey, "mon prédécesseur à la Main-d'oeuvre et à l'Immigration, pour l'aide bienveillante qu'il a apportée de tout son coeur aux Asiatiques de l'Ouganda venus au Canada. Son enthousiasme et son accueil chaleureux ont permis à ces gens de se sentir chez eux au Canada".

"L'intégration de ces Asiatiques dans la population active canadienne est un exemple frappant de leur initiative et de leurs aptitudes, a dit M. Andras. Il faut noter que certains de ces nouveaux venus étaient, en Ouganda, de florissants entrepreneurs et hommes d'affaires. Je présume que d'ici peu, ils sauront fonder de nouvelles entreprises au Canada, créant ainsi une grande variété d'emplois. Tous les services dispensés par nos 300 Centres de Main-d'oeuvre du Canada sont à leur disposition."

Au 24 novembre dernier, quelque 3,300 Ougandais et personnes à charge continuaient de recevoir une aide financière temporaire. Plus de 175 parmi eux, suivent actuellement des cours en vertu du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada, tandis qu'un groupe de 44 se sont inscrits pour recevoir une formation.

Le ministre a tenu à souligner que le succès du mouvement des Asiatiques de l'Ouganda vers le Canada "est un exemple éloquent de la collaboration qui est intervenue entre plusieurs ministères fédéraux."

"En plus du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a-t-il déclaré, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère de la Défense nationale et celui des Affaires extérieures ont participé de façon importante à l'examen des personnes qui devaient quitter l'Ouganda."

"Les employeurs du secteur privé ont également contribué au succès du mouvement en déployant beaucoup d'efforts pour procurer de l'emploi aux Asiatiques de l'Ouganda. Les particuliers ont aussi ouvert les bras aux nouveaux venus en les aidant chacun à sa façon."

M. Andras a également rendu hommage au Secrétariat d'Etat, aux gouvernements provinciaux, aux agences privées et aux groupements de citoyens "qui ont si rapidement aidé les nouveaux venus à trouver du travail, à se loger et se vêtir." Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a octroyé $73,000 en vue d'aider 12 comités d'Asiatiques ougandais qui se sont constitués un peu partout au Canada, notamment à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Windsor, Sarnia, Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary et Vancouver.

Les Ougandais se sont établis partout au Canada, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Voici la répartition procentuelle par région: Atlantique 5%; Québec 20%; Ontario 40%; les Prairies 5% et la Colombie-Britannique 30%.

La majorité des nouveaux immigrants (4,420) sont venus au Canada à bord d'avions de lignes commerciales que le gouvernement fédéral avait nolisés. Ils se rendaient tout d'abord à Longue-Pointe, base des Forces canadiennes située dans l'est de Montréal, où ils étaient soumis à des examens d'usage et gagnaient leur destination dans les 24 heures.

M. Andras a aussi rendu hommage au personnel des Forces canadiennes. "Rien n'a été oublié durant cette opération très bien organisée" a ajouté M. Andras.

M. Andras a déclaré que le ministère, au cours des prochains deux ans, apportera une attention spéciale à l'adaptation économique et sociale de ces nouveaux immigrants du Canada.

MOTS CACHES

8 LETTRES CACHEES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	T	R	O	S	N	O	I	S	A	V	E	U	O	R
2	F	O	S	R	I	N	E	V	U	O	S	O	I	F	E
3	V	N	O	I	T	A	T	A	T	S	N	O	C	L	O
4	E	N	A	S	E	D	I	C	A	V	E	A	O	E	T
5	R	E	I	L	U	C	I	T	R	A	P	S	N	V	N
6	T	A	B	L	E	T	T	E	D	I	A	R	C	A	O
7	E	T	R	E	S	D	N	M	T	M	S	E	I	T	C
8	M	O	A	E	E	I	O	U	A	E	T	V	L	I	L
9	E	U	V	T	F	N	L	R	U	R	E	A	E	O	O
10	N	R	I	T	E	A	R	S	D	A	U	R	E	N	U
11	T	S	N	S	T	E	C	E	I	P	R	T	O	U	T
12	O	R	T	I	E	T	E	T	S	I	O	A	R	M	E
13	U	E	O	L	E	E	I	G	I	V	I	R	E	R	R
14	R	N	N	O	I	S	S	I	M	O	S	D	O	N	S
15	S	D	N	O	B	A	E	S	U	A	N	O	C	E	S

161

Acides
admonester
arme
atours

Cave
clouter
concile
constatation
contour

Dons

Elévation
éole
êtres
évasions

Fine

Murs

Nauséabond
noces

Omission
ortie
ovipare

Particulier
pasteur
pièce

Raréfaction
ravin
récapitulations
rois
roue

Soie
sorts
souvenirs

Tablette
tard
tasse
taudis
tête
tour
tonne
tout
traversa
trêves

Vertement
vigie
virer

REPONSE: ADMETTRE

Nécrologie

M. Georges-C. DUSEIGNE

Le 29 novembre 1972, après une longue maladie, est décédé à l'hôpital de Deer Lodge M. Georges-C. Duseigne, du 105 - 43, ch. Rosyln à Winnipeg. Il était âgé de 75 ans.

La messe de Requiem fut célébrée le samedi 2 décembre, à 2h p.m., en l'église Holy Rosary, du 510, av. River. L'inhumation suivit au cimetière Glenlawn Memorial Garden.

M. Duseigne était un ancien combattant de la première Guerre Mondiale, membre des Chevaliers de Colomb et ancien président de l'Union Nationale Française de St-Boniface.

Outre son épouse Yvonne, le défunt laisse dans le deuil un fils, Raymond, de Saint-Boniface; deux filles, Charlotte (Mme O.-R. Tétreault), de St-Boniface, Claudette (Mme H.C. Ellery), de Lahr, Allemagne; un frère, Pierre, de St-Martin, Manitoba; deux soeurs, Mme B. Charleswood, de St-Boniface, Mme Georges Janas, de Winnipeg; et six petits-enfants.

La maison Barker's Funeral Chapel, du 124, rue Donald, était en charge des arrangements funéraires.

Mme Rosia ROY

Mme Rosia Roy (née Lagacé) est décédée à l'hôpital Taché le 4 décembre, à l'âge de 92 ans.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Marie-Ange, de Granby, Québec, Yvonne (Mme A.H. Ristock), Véronique (Mme G. Grant) et Annette (Mme A. Grossman); 10 petits-enfants et 14 arrière-petits enfants; trois soeurs, Mme Marie-de-Liesse Dufresne, Mme Yvonne Joyal et Mme Marie-Rose Henry. Elle fut précédée dans la tombe par son mari, M. Georges Roy.

La messe de Requiem fut célébrée à la Basilique par l'abbé L. Aubin, avec le R. P. Lucien, O.C.S.O., cousin de la défunte, et Mgr H. Lapointe, ami de la famille.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille désirent remercier les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur mère, grand-mère et soeur.

AU SUJET DES ADRESSES INDÉCHIFFRABLES

Où expédieriez-vous une lettre dont l'adresse est: ARPAD UP 10 SZAM ?

C'est exactement le genre de problèmes auxquels se heurtent chaque jour des trieurs du courrier à destination de l'étranger.

Chaque année, au bureau de poste de Montréal, plus de 200,000 lettres triées à la Section du courrier par avion et du courrier de surface pour l'étranger portent une adresse indéchiffrable ou incomplète.

Les pires casse-têtes pour les trieurs sont les objets où l'écriture est difficile, sinon impossible à déchiffrer. Quelques lettres portent une adresse en langue étrangère. Souvent aussi l'expéditeur oublie de mentionner la ville ou le pays.

Ces lettres sont remises à un groupe d'experts qui essaient de déterminer l'adresse correcte avant d'envoyer toute lettre à son destinataire, ou, s'ils n'y arrivent pas, de la renvoyer à l'expéditeur (à condition, bien sûr, qu'il ait indiqué son adresse).

Le problème est parfois résolu en feuilletant les trois volumes qui contiennent la liste internationale des bureaux de poste. Chacun comprend plus de 700 pages!

Ce procédé s'est révélé fort efficace un jour. Le bureau de poste avait reçu une lettre où la dernière ligne de l'adresse mentionnait seulement "Cebu City". Les experts se sont rendus compte, en feuilletant l'un des volumes, que Cebu City était un bureau de poste des Philippines.

Dans d'autres cas, c'est l'expérience qui sauve la situation. Il arrive que la localité d'où la lettre a été postée aide à en déterminer la destination.

Selon M. E.W. Lewis, administrateur de programme de la Direction de l'exploitation nationale des Postes, "le problème des adresses indéchiffrables ou incomplètes devient de plus en plus grand, car il y a de plus en plus de gens qui arrivent d'Europe pour s'installer au Canada. Je dirais même que le traitement de ces objets est devenu passablement onéreux."

Les Postes sont en train d'essayer un nouveau procédé pour surmonter ce problème. Les maîtres de poste locaux sont tout simplement priés de prendre contact avec l'expéditeur afin de corriger l'adresse sur les lettres avant qu'elles ne soient expédiées.

"De cette façon, nous dit M. Lewis, le maître de poste local aide à la fois le client et les Postes."

Toutefois, si le maître de poste local ne peut communiquer avec l'expéditeur, la lettre est expédiée au bureau d'échange du courrier d'outre-mer le plus proche (il y en a 10 au Canada) où elle est examinée à l'aide de la liste internationale des bureaux de poste.

Les bureaux d'échange du courrier d'outre-mer sont situés aux bureaux de poste de Vancouver, de Calgary, d'Edmonton, de Regina, de Saskatoon, de Winnipeg, de Toronto, de Montréal, d'Halifax et de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Selon M. Lewis, le nouveau système accélérera le traitement du courrier de ce genre et allégera le fardeau qui, jusqu'à présent, ne pesait que sur un seul bureau de poste, celui de Montréal.



Le gros avantage pour le client, c'est que sa lettre ne sera pas mêlée aux milliers d'autres lettres de ce genre qui se trouvent au bureau de poste de Montréal.

Si nous pouvons faire comprendre aux gens l'importance d'une adresse correcte sur une lettre, ils aideront non seulement les Postes, mais aussi eux-mêmes, en accélérant la distribution de ces lettres.

Et il est probable que vous êtes toujours en train de vous demander ce que ARPAD UT 10 SZAM veut dire !

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux(se) gagnant(e) recevra un prix de $5.00.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2					■							
3								■				
4			■								■	
5									■			
6						■				■		
7	■		■									■
8					■	■			■			
9		■						■		■		
10				■								
11							■					
12		■				■						

HORIZONTAL

1 — Bourg de Judée. - Ce qui termine.
2 — Prince troyen. - Qui est au-dedans.
3 — Ch.-L. du canton de la Haute-Garonne. - Gaz de l'atmosphère.
4 — 4, en chiffres romains. - Celui qui reçoit une rente.
5 — Qui appartient à l'Orient. - La première femme.
6 — Terrain en pente. - Maison des oiseaux. - en les.
7 — Groupe de six notes.
8 — Foyer de la cheminée. - Année. - Fils aîné de Noé.
9 — Prix Nobel 1922. - Adj. poss.
10 — De bonne humeur. - Qui n'ont pas été publiées.
11 — Repli cousu au bord d'une étoffe. - Du verbe aller.
12 — Agent politique de Louis XV. - Végétal vivant fixé au sol.

VERTICAL

1 — Violoniste belge (1802-1870). - Ville de Grèce.
2 — Qui enivre. - Art. contracté.
3 — Pièce du jeu de golf. - Pron. pers. - Crier, en parlant des cerfs.
4 — Qui jouissent du bonheur. - Evêque de Coutences.
5 — Revenu d'un prélat. - Adj. poss.
6 — Refusent d'avouer. - Possèdent.
7 — Qui ne dure qu'un instant.
8 — Conj. - L'un des trois éléments de l'os iliaque. - Chiffres romains.
9 — Dans la rose des vents. - Chiffres romains. - Du verbe tirer.
10 — Né du même père et de la même mère. - En les. - Adj. poss.
11 — Fille de Cadmus. - Tout ce qui sert à couvrir le corps.
12 — Chants funèbres, chez les grecs. - Quantité de matière.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	B	E	R	I	Q	U	E	■	A	S	A
2	N	A	S	A	L	■	T	U	R	B	A	N
3	G	R	O	S	■	P	■	S	A	L	U	T
4	R	A	T	■	F	A	T	■	M	E	N	E
5	I	T	E	R	A	T	I	V	E	■	A	C
6	E	I	R	E	■	E	T	I	R	A	G	E
7	■	N	I	G	E	R	I	A	■	R	E	D
8	I	■	S	I	T	E	■	G	A	I	■	E
9	F	E	M	M	E	■	C	E	R	D	A	N
10	■	L	E	E	■	P	A	R	T	I	■	T
11	M	A	■	N	U	A	G	E	■	T	E	■
12	E	M	E	T	T	R	E	■	M	E	M	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	S	I	L	E	■	O	R	G	U	E
2	O	V	I	P	A	R	E	■	A	N	S	E
3	L	A	■	S	C	E	L	E	R	A	T	■
4	E	L	I	E	■	S	I	R	E	N	E	S
5	R	■	M	I	E	■	R	U	■	G	R	E
6	O	B	I	T	■	S	E	D	A	N	■	V
7	■	O	T	E	N	T	■	I	M	A	G	E
8	A	N	E	■	C	O	L	T	I	N	E	R
9	M	A	R	S	■	R	E	I	N	■	N	E
10	E	S	■	O	L	E	■	O	C	R	E	■
11	■	S	I	R	E	■	U	N	I	■	S	A
12	S	E	N	T	I	E	R	■	R	I	E	N

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	M	P	I	S	T	E	■	S	P	A
2	A	R	O	N	D	E	■	S	T	E	R	E
3	T	I	R	E	■	V	E	T	I	V	E	R
4	R	A	T	U	R	E	R	■	T	E	T	E
5	I	■	E	M	A	R	G	E	R	■	S	■
6	E	C	L	O	R	E	■	T	E	R	■	E
7	■	A	■	N	E	■	P	O	■	E	S	T
8	E	M	O	I	■	C	R	U	E	L	■	A
9	P	E	N	E	T	R	E	R	■	A	O	T
10	A	L	E	■	M	I	■	D	U	N	E	■
11	R	I	G	A	■	N	O	I	R	C	I	R
12	S	A	A	L	E	■	U	R	I	E	L	■

La gagnante du concours MOTS CROISES du mois de novembre est Mme Jos. Vincent de Powerview. Félicitations à Mme Vincent, merci à tous les autres participants, et bonne chance à tous ceux qui participeront à notre concours MOTS CROISES du mois de décembre.

PROPRETÉ DES PARCS D'ENGRAISSEMENT

Le gouvernement fédéral a pris l'initiative d'établir un comité qui étudiera le problème de la malpropreté des bovins de parcs d'engraissement qui sont excessivement crottés au moment de la vente.

Il s'agit d'un problème grave et coûteux qui touche tous ceux qui font partie du circuit commercial, y compris les producteurs, les abattoirs, les tanneries et finalement les consommateurs.

L'étude sera organisée par la Direction de planification et de la coordination des circuits alimentaires du ministère de l'Agriculture du Canada.

Le comité comprend des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'Association des éleveurs de bovins canadiens du Conseil des salaisons du Canada et d'une université agricole.

Formé à l'automne 1972, ce comité a entrepris comme première activité de faire enquête sur l'industrie de la production bovine au Canada. Aux fins de cette enquête, des exploitants de parcs d'engraissement collaborent avec le Conseil des salaisons et quelques établissements d'abattage indépendants, les ministères de l'Agriculture du Canada et des provinces ainsi que la Bourse canadienne du bétail.

Ce sont les vétérinaires de la Division de l'inspection fédérale des viandes qui agissent au point de départ de l'enquête. Ils vont établir une notation pour la plus grande partie des bovins en se guidant sur la propreté de la peau lors de l'arrivage à l'abattoir.

Les vulgarisateurs provinciaux rendront ensuite visite aux parcs d'engraissement pour établir le rapport entre la propreté des bovins à l'abattoir, les plans du parc et la gestion de l'engraisseur. Ils resteront sur le qui-vive pour proposer des pratiques de gestion et des modes d'exploitation pouvant être adoptés par toute l'industrie.

Le problème des bovins malpropres se présente sous quatre angles différents:

1. Les acheteurs de bovins estiment le poids des saletés des bovins au moment de l'achat sur pied. Il en résulte des offres de prix qui ne sont pas toujours convenables.

2. Les peaux encroûtées sont raides et subissent plus de coupures ou autres dommages lors de l'écorchement ce qui en abaisse la valeur aux yeux du tanneur. De plus, les peaux qui ne sont pas complètement nettoyées avant de passer par la machine d'écharnement sont souvent coupées par les lames lorsqu'une motte de saletés reste accrochée aux poils.

3. Les peaux sont lavées pour enlever les saletés et le crottin avant la transformation en cuir. Toute accumulation de saletés ralentit le conditionnement et accroît les problèmes d'élimination des déchets à l'abattoir ou à la tannerie, ou encore à l'installation municipale de traitement des eaux vannes. Les tanneries paient déjà des taxes supplémentaires onéreuses pour le traitement des déchets.

4. Au moment de l'abattage, des inspecteurs vétérinaires doivent prendre des précautions spéciales pour que des méthodes de parage hygiéniques soient utilisées afin que toutes les viandes soient exemptes de contamination. Toute viande contaminée (même par contact accidentel) est parée et condamnée.

Ces quatre problèmes imposent à l'industrie des frais qui doivent être absorbés par les producteurs sous forme de rabais de prix ou par les consommateurs sous forme de hausse des prix de détail pour les produits carnés et les cuirs.

En plus de résoudre le problème direct des bovins sales au temps de l'abattage, le Comité croit qu'il en résulterait des avantages pour les engraisseurs parce que les bovins feraient probablement de meilleurs gains en parcs d'engraissement propres et confortables.

Selon M. Turnbull, président du Comité, "une bonne partie des techniques en usage dans nos parcs d'engraissement ont été importées de l'aride sud-ouest des E.-U. où le climat diffère beaucoup des conditions froides de l'Ouest du pays et humides du sud de l'Ontario. M. Turnbull est le chef de la Section du développement et de la consultation au Service de recherches techniques du ministère fédéral de l'Agriculture.

'Il nous faut nous familiariser avec de meilleures méthodes de gestion et les appliquer, puis nettoyer nos parcs à bestiaux avant de songer à d'autres mesures de réussite avec nos bovins", dit-il.

Et il ajoute: "Nous espérons obtenir la collaboration des exploitants de parcs d'engraissement au cours de notre enquête.

"Dès le début, nous voulons insister sur le fait que nous ne sommes pas intéressés à établir un système bureaucratique ou des réglementations. Nous ne cherchons qu'à trouver des faits et des solutions pour les présenter à ceux qui s'intéressent à la production bovine afin qu'ils décident eux-mêmes des améliorations qui se traduiront en profits."

COMPOSITION MANITOBA 72

LA LIBERTÉ

en collaboration avec la Société Franco-Manitobaine,
les Educateurs franco-manitobains
et l'Association des commissaires de langue française du Manitoba

lance un grand

CONCOURS DE COMPOSITION FRANÇAISE

TROISIÈME PARTIE: DÉCEMBRE

RÈGLEMENTS:

1) La composition doit être une création originale de l'enfant.
2) Les compositions doivent être expédiées avant le dernier jour du mois (le cachet de la poste faisant foi).
3) Les compositions devront être remises sur feuille mobile avec nom et grade au dos de la feuille.
4) Un coupon, qui se trouve dans LA LIBERTE à compter de cette semaine (voir ci-dessous), doit accompagner chaque composition (excepté le cas où plusieurs enfants d'une même famille voudraient participer, il suffit d'un coupon, si on envoie toutes les compositions dans une même enveloppe).

CRITÈRES

Un poème

Concours pour les grades 4, 5, et 6.

LONGUEUR

Libre

SUJETS

Les sujets des poèmes sont également libres.

Pour plus de renseignements, appelez :

— Hubert Pantel (La Liberté : 247-4823)
— Marc Arnal (SFM : 233-4915)

COMPOSITION MANITOBA 72

1) Nom du participant ____________________ grade ________

2) Nom du participant ____________________ grade ________

3) Nom du participant ____________________ grade ________

ECOLE ____________________

Nom et adresse ____________________

des parents ____________________

____

ENVOYER À :
Concours Manitoba 72
La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

PRIÈRE À SAINT JUDE

apôtre des causes désespérées.

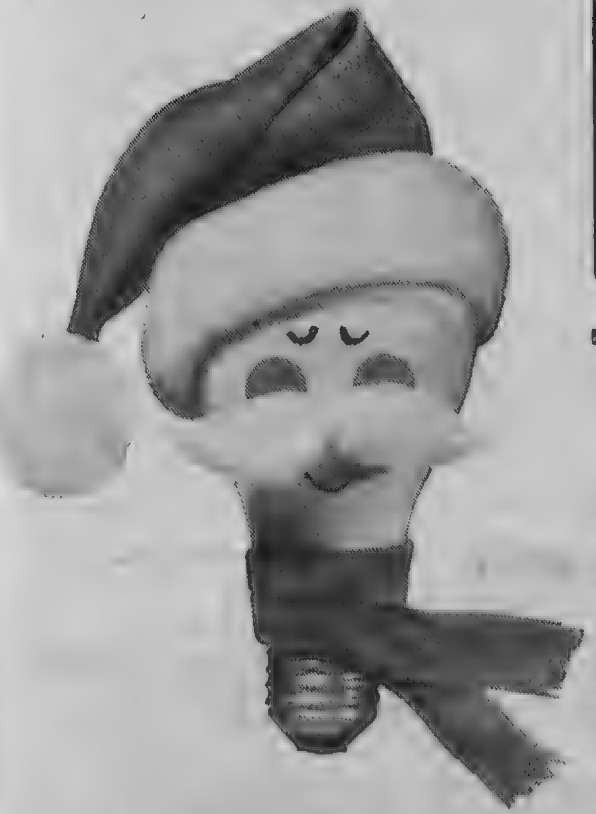
Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.



LES AVEUX

11e épisode

par LILIANE ROBIN

Cette fois, il rit franchement :

– C'est un bien grand titre. J'en suis à mon premier essai, mais je crois qu'il sera assez complet, estima-t-il, redevenu sérieux.

– Tout n'a-t-il pas été dit sur cette dynastie berbère ?

– Ce n'est pas impossible. Cependant, je pense que certains détails importants sont restés dans l'ombre. Ces détails, je les ai étudiés, disséqués, et ils m'ont apporté de véritables révélations sur la culture sociologique et littéraire de ce groupe ethnique. J'ai accompli de longues et fructueuses recherches, je suis allé à plusieurs reprises dans le Rif chez les Berbères qui ont conservé leurs coutumes et leurs dialectes d'origine à travers le temps. De nos jours, encore, une auréole de mystère les entoure. Après les avoir mis en confiance, j'ai pu rapporter quelques objets qui sont dans cette vitrine.

Gilda se retourna et découvrit deux lourds colliers en argent, ornés de médailles, et un bracelet incrusté de pierreries. Un fragment de poterie, un poignard au manche sculpté et une petite fiole en peau, complétaient la collection.

– Certes, rien ne date de l'époque Almohade, dit Claude, mais chaque pièce est très ancienne et de descendance directe.

– Que contenait la fiole ? interrogea Gilda, avec curiosité.

– Un poison mortel, extrait d'une plante et qui, paraît-il, ne laissait aucune trace. Tels certains champignons, il agissait plusieurs heures après avoir été absorbé, mais la mort survenait alors en quelques instants. Autrefois, les Berbères nomades du Sud le mélangeaient à la nourriture des chameaux de leurs ennemis prêts à franchir le désert. Lorsque les montures étaient frappées, les hommes étaient perdus au milieu des sables et y mouraient, le plus souvent, à leur tour.

Pensive, Gilda contemplait la fiole :

– Peut-être ce poison existe-t-il encore aujourd'hui et tue-t-il encore?

– C'est possible, mais difficile à prouver. Les Berbères ont toujours eu recours aux plantes. Ainsi, à l'heure actuelle, dans certaines vallées du Haut-Atlas, une tribu utilise en infusion les feuilles d'un arbre, que l'on donne à boire aux enfants lents à parler. Je vais vous conter une anecdote à ce propos...

Longtemps, la conversation se prolongea sur ce thème. Claude était intarissable et Gilda, captivée, devait convenir qu'il connaissait à fond son sujet.

Il fallut l'écho de la petite voix de Sandra dans le jardin pour rompre le charme de ce retour dans le passé, de cette brève étude sur les moeurs berbères.

Mesurant le temps écoulé, Gilda constata :

– Je vous ai empêché de travailler.

– Je n'en avais pas très envie, avoua Claude. Choisissant un volume relié dans la bibliothèque, il le lui tendit, en disant:

– Puisque cela vous intéresse, prenez cette histoire du Maroc. Vous l'emporterez en souvenir de Malabata.

Voyant qu'elle hésitait, il ajouta vivement :

– Je vous en prie, faites-moi ce plaisir.

Il referma ses livres, rangea notes et dossiers, puis ils rejoignirent France et sa fille sur la terrasse.

Il était un peu plus de dix-sept heures lorsque la sonnerie du téléphone résonna dans la maison. Quelques secondes plus tard, Aïcha vint dire que l'on appelait Mlle Malone, de l'aéroport.

Gilda gagna le salon, prit le récepteur et s'enquit :

– Allô, c'est vous Patrick ?

– Non, Gilda, Patrick est parti pour Londres et c'est moi qui le remplace. Je suppose que tu reconnais ma voix ?

Gilda avait frémi. Ce n'était pas Patrick, mais Fabrice qui venait d'atterrir à Tanger! Elle était si peu préparée à cette rencontre qu'elle demeura muette.

– Allô ! Gilda, m'entends-tu ?

Stimulée par le ton impatient, elle parvint à parler sans trahir d'émotion :

– Très bien, Fabrice. Jo est là ?

– Oui. Je...

– Parfait. Attendez-moi dans le hall de l'aérogare. J'y serai dans vingt minutes.

Elle raccrocha sur ces mots.

CHAPITRE VI

Dès qu'elle eut informé ses hôtes de l'arrivée du Comanche à Tanger, Claude offrit à Gilda de l'emmener à l'aéroport.

En cours de route, loin de deviner l'état d'esprit de sa compagne, il proposa :

– Pourquoi ne dînerions-nous pas ensemble à Tanger après votre entrevue avec le pilote de la C.A.S.T.E. ? Je suis sûr que France s'accommodera très bien de notre absence.

Gilda se déroba :

– Je ne sais pas si je dois... Nous verrons plus tard, voulez-vous ?

En fait, la pensée de Fabrice la bouleversait à un tel point qu'elle était incapable d'une décision en cet instant. Claude la crut préoccupée par son travail et n'insista pas.

Il immobilisa la voiture face à l'aérogare et questionna pendant que Gilda ouvrait la portière :

– Devrai-je attendre ici ?

Elle se dit qu'il était préférable qu'il soit présent lorsqu'elle rencontrerait Fabrice :

– Accompagnez-moi plutôt. Il est naturel que vous assistiez à l'entretien.

– Le temps de garer la voiture et je vous rejoins.

Elle acquiesça et s'éloigna. Un car venait de déverser un flot de touristes prêts à s'envoler pour l'Europe et une animation inaccoutumée régnait dans le vaste hall encombré de bagages.

Gilda fouillait la foule du regard lorsqu'une main se posa sur son bras :

– Bonsoir !

Elle se retourna et rencontra avec un serrement de coeur le sourire séduisant qu'elle aimait, le regard tendre auquel elle ne savait pas résister, autrefois.

Fabrice l'avait aperçue et était venu à elle. Il voulut l'attirer contre lui, mais elle résista. Alors, il l'entraîna au fond du hall vers une banquette libre et la contraignit à s'asseoir.

– Où est Jo ? interrogea-t-elle.

– Parti à la recherche d'un paquet de cigarettes.

Elle le soupçonna d'avoir écarté à dessein le mécanicien.

– Mais laissons là Jo et le travail, reprit-il. Profitons de ce que nous sommes seuls pour mettre certaines choses au point.

Gilda, raidie, le toisait sans indulgence:

– Inutile. C'est déjà fait.

Les mains de Fabrice étreignaient les siennes, ses yeux la caressaient et elle aurait faibli si elle n'avait évoqué la vision qui avait mis fin à ses illusions.

– Je t'en prie, ne me regarde pas ainsi, dit-il. Il n'y a vraiment pas de quoi dramatiser.

Au prix d'un violent effort, elle parvint à esquisser un sourire :

– Tu trouves ? Tu as une singulière conception de l'amour.

– Ecoute, Gilda, je te jure...

Elle l'interrompit d'un geste sec :

– A quoi bon chercher de vaines excuses et mentir ? Rien ne peut effacer ce que j'ai vu !

– Tu m'as vu embrasser Gloria. Bon ! Qu'est-ce que cela prouve? Rien. Tu sais bien que c'est toi que j'aime... C'était son anniversaire. Par jeu, elle m'a demandé de lui donner un baiser. Je me suis penché et elle m'a offert ses lèvres. C'est stupide, je l'admets, mais cela ne tire pas à conséquence.

– Comme c'est simple ! railla Gilda, ulcérée. Elle s'appliquait à contrôler sa voix, l'expression de son visage, car elle ne voulait à aucun prix lui laisser deviner sa détresse.

– Tu accordes de l'importance à ce qui n'en a pas, dit-il.

LE SACREMENT DU PARDON

Voici quelques commentaires émis par l'épiscopat canadien sur les "Normes pastorales pour l'administration de l'absolution sacramentelle générale" lors de la Conférence Catholique Canadienne, le 13 octobre 1972.

La miséricorde de Dieu pour les hommes s'est manifestée dans le Christ Jésus et a été continuée de façon ininterrompue par l'Eglise au cours des siècles, grâce à l'exercice du ministère de la pénitence que le Seigneur lui a confié au matin de Pâques.

LE CONTEXTE

L'histoire de ce sacrement nous montre que l'Eglise s'est toujours reconnu le pouvoir de remettre les péchés au nom de Dieu, mais qu'elle a exercé différemment ce ministère au cours des âges selon les conditions différentes des fidèles. C'est ainsi que l'on peut constater des déplacements d'accents qui tous, chacun à sa façon, expriment la richesse de ce sacrement globalement considéré. Ces variations ont mis en relief un aspect particulier soit de la faute soit de la miséricorde divine, mais elles ont aussi parfois contribué à masquer certains autres aspects importants, comme la dimension ecclésiale du péché et du pardon, diminuant ainsi l'intérêt de plusieurs pour un si grand bienfait.

La Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi a manifesté son inquiétude, face à des tendances actuelles au sujet de la pratique pénitentielle: une désaffection qui tend à se généraliser de nos jours à l'égard du sacrement de pénitence et des abus touchant l'absolution sacramentelle générale. La Congrégation est aussi préoccupée des difficultés rencontrées par des fidèles, incapables de se confesser individuellement, en raison du manque de prêtres dans certaines régions. En conséquence, ce Dicastère romain a publié, avec l'approbation du Souverain Pontife, des "Normes pastorales pour l'administration du sacrement de pénitence et en particulier de l'absolution sacramentelle générale" (13 juillet 1972).

UN RAPPEL

Ce document rappelle la discipline en vigueur sur la confession individuelle:
"La confession individuel- "le et complète des fautes, "avec l'absolution, demeu- "re l'unique moyen ordinai- "re par lequel les fidèles "se réconcilient avec Dieu "et l'Eglise, à moins qu'une "impossibilité physique ou "morale ne dispense d'une "confession de ce genre." (cf. Normes, no 1)

UNE NOUVEAUTÉ

Pour ce qui est de l'absolution sacramentelle collective, EN DEHORS des cas de péril de mort, il y a cependant "une nouveauté", pour employer le terme même de Paul VI lors d'une audience générale, le 19 juillet dernier; cette "nouveauté" regarde les cas suivants:

"En dehors des cas de pé- "ril de mort, il est permis "d'absoudre sacramentelle- "ment, de façon collective, "des fidèles qui se sont "confessés de façon géné- "rale, mais qui ont été con- "venablement exhortés au "repentir, s'il survient une "grave nécessité, i.e. lors- "que, vu le nombre des pé- "nitents, il n'y a pas suf- "fisamment de confesseurs "à disposition pour enten- "dre COMME IL FAUT la "confession de chacun dans "des LIMITES DE TEMPS "convenables, en sorte que "les pénitents seraient con- "traints à demeurer long- "temps privés – sans faute "de leur part – de la grâce "sacramentelle ou de la "sainte communion. Cette "conjoncture peut se pro- "duire, surtout dans les ter- "ritoires de mission, mais "aussi en d'autres lieux, ou "encore pour des GROU- "PES DE PERSONNES lors- "que se vérifie une telle "nécessité. Par contre, "lorsque des confesseurs "peuvent être à disposition, "cela n'est point rendu lici- "te par le seul fait d'un "grand afflux de pénitents, "comme il peut arriver par "exemple pour quelque "grand pèlerinage." (cf. Normes, no 3)

DIRECTIVES NOUVELLES

Les Normes prévoient une marge d'appréciation laissée à l'autorité épiscopale. Le soin de juger si les conditions mentionnées plus haut existent en réalité est réservé à l'évêque du lieu. Toutefois, réunis en assemblée plénière, nous croyons opportun de donner les directives suivantes:

a) Conscients de la confusion et de la souffrance d'un grand nombre de chrétiens, face à la confession auriculaire, nous estimons comme pasteurs que notre premier devoir est d'aider ces fidèles à se situer face à ce sacrement qui demeure le moyen privilégié d'obtenir le pardon de ses fautes. C'est pourquoi nous demandons aux prêtres, aux éducateurs et aux catéchètes de consacrer tous leurs efforts pour établir et maintenir chez les fidèles une saine pratique de la confession. Ils s'évertueront à les instruire de la valeur et de la nécessité de la confession individuelle. Ils verront également à les convaincre de ne pas attendre au dernier moment pour se confesser lors des grandes fêtes et solennités: une pastorale appropriée pourrait contribuer à diminuer, à ces occasions, l'affluence des pénitents et à faciliter ainsi une réception plus fructueuse du sacrement.

b) L'absolution sacramentelle générale est admise, selon la teneur du document romain, dans des cas de réelle nécessité. C'est l'évêque du lieu qui spécifiera d'abord les cas où les pasteurs pourront envisager l'opportunité d'une absolution sacramentelle collective. En dehors de ces cas reconnus, advenant une autre grave nécessité, il faudra recourir, chaque fois que c'est possible, à l'évêque du lieu pour donner licitement l'absolution sacramentelle générale; sinon, on devra l'informer sans délai de ce qui a été fait.

Nous désirons rappeler aux pasteurs l'insistance des Normes sur certains points qui regardent les fidèles. En premier lieu, la confession individuelle demeure la règle générale. Quand, dans une circonstance exceptionnelle, on a recours à l'absolution sacramentelle générale, il est absolument requis que les fidèles soient bien disposés, ayant une véritable contrition de leurs fautes, un ferme propos de ne plus pécher et l'intention de réparer les scandales ou dommages qu'ils auraient pu causer. Les pénitents doivent aussi confesser en temps voulu chaque péché grave remis par l'absolution sacramentelle générale et cela dans l'année, sauf impossibilité morale, et avant une seconde absolution sacramentelle générale, à moins d'être empêchés par une juste cause d'accéder à la confession "auriculaire". Ce dernier point doit être bien expliqué afin d'éviter que ne se répande l'opinion que l'absolution sacramentelle générale remplace maintenant la confession individuelle.

SENS DE L'AVEU INDIVIDUEL

Il convient également d'éclairer les fidèles sur les motifs pouvant guider ceux qui, en raison de fautes graves, sont tenus dans la suite à une confession individuelle: assurer la stabilité de leur conversion, préciser la démarche concrète que le Seigneur leur demande, trouver dans ce dialogue fraternel avec un prêtre l'éclairage évangélique que requiert leur situation particulière, les aider à réparer les dommages ou les scandales découlant de leurs fautes, signifier l'accueil personnel de la réconciliation au sein de la communauté ecclésiale, etc.

Pour que les nouvelles mesures puissent porter des fruits spirituels, elles doivent s'intégrer dans une catéchèse rénovée de la vie de pénitence, tant de la vertu de pénitence que des formes liturgiques et sacramentelles. A propos de l'absolution sacramentelle collective, il sera important que les prêtres évaluent ensemble les fruits qu'en retire le peuple de Dieu et en fassent part à l'évêque du lieu. La Conférence Catholique Canadienne entend d'ailleurs suivre elle-même avec attention l'application de ces normes et désire continuer, en communion avec les autres épiscopats de l'Eglise universelle, à dialoguer avec le Saint-Siège en vue d'obtenir les adaptations qui s'avéreront utiles pour répondre aux besoins pastoraux de notre pays. D'autre part, nous avons l'intention de publier un Directoire sur la pastorale de la pénitence et un document sur la formation de la conscience morale.

RECOMMANDATIONS DES CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES COMMUNAUTAIRES

Nous profitons de l'occasion pour recommander à nouveau les célébrations pénitentielles communautaires avec aveu privé et absolution individuelle. Nous sommes heureux de voir se répandre cette pratique qui est une véritable célébration de la réconciliation joyeuse avec le Christ ressuscité et qui donne un visage renouvelé du pardon du Seigneur. Ces rites collectifs soulignent davantage le caractère social de la faute et du pardon en Eglise, et manifestent la solidarité commune dans le mal comme dans le retour à Dieu (cf. Congar, La Maison-Dieu, no 104, p. 81). Cette forme de pénitence correspond au désir de Vatican II (Constitution sur la Liturgie, no 109-b), qui demande d'insister sur le rôle de l'Eglise dans l'action pénitentielle et sur la prière d'intercession pour les pécheurs.

Nous souhaitons que les prêtres et les fidèles accueillent favorablement ces Normes préparées par la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la foi "après beaucoup d'études et de consultations", et "après avoir considéré dans un esprit pastoral et responsable le véritable bien de l'Eglise et de chacun des fidèles" (Documentation catholique, 1972, p. 704).

APPEL AUX PRÊTRES

Nous comptons en premier lieu sur les prêtres pour donner une large diffusion à ces directives dans le cadre d'une rééducation des consciences au sens du péché et à l'importance du sacrement du pardon. Nous faisons un appel pressant à leur amour des âmes et à leur zèle apostolique pour qu'ils acceptent l'ascèse que comporte l'exercice assidu de ce "ministère insigne" et qu'ils se mettent volontiers à la disposition des fidèles, non seulement aux temps forts de l'année liturgique, mais le plus souvent possible, spécialement avant la célébration du Saint Sacrifice de la messe.

L'AVENT EST ESSENTIELLEMENT UNE PÉRIODE D'ATTENTE

Toute notre vie est aussi une attente, une préparation, non seulement de cette saisie du Christ qui se fait par la foi et les sacrements de la foi, "dans un miroir, d'une manière confuse", mais attente et préparation de la grande rencontre quand, tout voile tombant, nous verrons "face à face".

L'Attente est la fonction chrétienne par excellence et le trait le plus distinctif peut-être de notre religion. Chrétiens chargés, après Israël, de garder toujours vivante sur la terre la flamme du désir, vingt siècles après l'Ascension, qu'avons-nous fait de l'Attente?...

Teilhard de Chardin







UN ÉLÉPHANTEAU ESSAIE DE SE LEVER DANS LE PARC KRUGER

Ces photographies montrent un éléphanteau essayant de se dresser sur ses pieds pour la première fois; elles ont été prises cette année dans le parc national Kruger en Afrique du Sud.

Bien qu'il soit peu probable qu'un touriste ait la chance de voir un tel spectacle, le parc Kruger, trois fois plus grand que l'Ile du Prince-Edouard, est habité par un grand nombre d'animaux sauvages, dont environ 8,000 éléphants, 1,200 lions, 600 léopards, 450 guépards, 4,500 girafes, 14,000 zèbres et le plus grand nombre d'espèces différentes d'antilopes au monde.

Le parc, créé en 1898, attire maintenant 400,000 touristes par an. Le meilleur moment pour s'y rendre est aux mois d'août, septembre et octobre (ce qui correspond à la fin de l'hiver et au début du printemps dans l'hémisphère sud), moment où les buissons n'ont plus de feuilles, et où il est plus facile d'observer les animaux.

LE SPORT

QUILLES : CLUB LA VÉRENDRYE.

Quand on parle de dix quilles, on pense naturellement à des personnes moins âgées, car lancer une boule pesant jusqu'à 16 livres demande un assez bon bras.

Cependant, un groupe exceptionnel se réunit tous les jeudis après-midi au Salon de Quilles du Club La Vérendrye et prouve que le jeu de quilles n'est pas seulement pour les jeunes.

Il s'agit de personnes qui ont atteint un âge où on devrait penser à une bonne berceuse, sa pipe ou son tricot plutôt qu'à une allée de quilles. Les personnes qui participent à cette ligue sont âgées de 60 à 83 ans sauf trois qui sont encore toutes jeunes n'ayant pas encore 60 ans.

M. Victor Grégoire qui a 83 ans et M. Maurice Dupry qui a 78 ans sont les aînés du groupe. Même si leur moyenne n'est pas trop élevée, les deux se rendent fidèlement tous les jeudis. En tout, il y a huit équipes de quatre joueurs chacune. Naturellement, les dames n'ont pas été oubliées. Une douzaine participent et ici nous n'avons pas d'âge. Nous n'avons pas osé demander qui était la plus vieille et la plus jeune mais à les voir évoluer on peut dire qu'elles sont toutes jeunes.

L'idée de former une ligue formée entièrement de personnes à leur retraite revient à des anciens joueurs de quilles tels Raymond Roy, Joseph Ayotte et d'autres. Il n'a pas fallu trop de temps pour recruter des membres, hommes et femmes, et le tout s'est mis en marche.

Pour quelques-uns c'était la première fois qu'ils voyaient l'intérieur d'un salon de quilles, pour certains autres la première fois qu'ils jouaient aux quilles et pour les autres c'était un retour à un sport qu'ils avaient abandonné pour une raison ou pour une autre. Dans ce dernier groupe, il y a "Darky" Bouchard, sportif bien connu à Letellier, Winnipeg et St-Boniface. En effet, nous avons fait nos débuts aux dix quilles comme membres de la même équipe que "Darky". Nous ne dirons pas quelle année ce fut car ceci nous qualifierait peut-être pour jouer dans cette ligue.

Il y a aussi Arthur Trudeau qui détient présentement la plus haute moyenne avec 161. Il faut vite ajouter qu'il est un des plus jeunes du groupe et qu'il a plus d'expérience, ayant joué dans la Ligue de Dix Quilles du Cercle Ouvrier pendant plusieurs années.

Ulric Bélanger n'est pas trop connu pour ses exploits sur les allées de quilles, mais les plus âgés se souviendront de lui comme lancer pour Les Fils Natifs de St-Boniface de la ligue senior de baseball à Winnipeg.

Il ne faut pas oublier Joseph Ayotte, autrefois bedeau à la Cathédrale, Pierre Auger, épicier bien connu du boulevard Dollard et le Président de la ligue et l'organisateur Raymond Roy.

Malheureusement, nous ne connaissons pas assez les autres pour faire des commentaires à leur sujet, mais qu'il suffise de les nommer: Jean Heiget, Wilf Fortier, Antoine Landry, Jean Carrière, Arthur Sylvestre, Oscar Guénette, Joseph Tarko, Aimé Chalas, Paul et Maurice Laberge, Léo Loiselle, Antoine Hébert et Joseph Desrochers.

Chez les dames, il y a Jeanne Champagne, Clara Fortier, Dell Jubinville, Jeanne Auger, Claire Bernard, Nellie Laberge, Berthe Préfontaine, Aurore Poitras, Anna Marion, Fleurette Ayotte et Berthe Bélanger. Sans compter les parties jouées la semaine dernière, Claire Bernard avait la plus haute moyenne chez les dames avec 121. Dell Jubinville avait 101, Clara Fortier 98 et Jeanne Champagne 91.

Chez les hommes, en plus d'Arthur Trudeau avec 161, il y a Paul Laberge 151, Wilf Fortier, le secrétaire de la ligue, 151, Ulric Bélanger 137, Maurice Laberge 132 et Raymond Roy 130.

S'il y avait des personnes qui seraient intéressées à se joindre à ce groupe, elles sont priées de se rendre au Club La Vérendrye le jeudi à une heure.

Nos félicitations aux organisateurs et membres de cette belle ligue et bon succès d'ici la fin de la saison.



Maurice Dupry (78 ans) et Victor Grégoire (83 ans), les deux plus vieux quilleurs de cette ligue.



Mme Berthe Bélanger, Mlle Anna Marion, Mme Jeanne Auger, trois des dames qui participent à la Ligue des personnes à leur retraite au Club La Vérendrye.

NOUVELLE BOUTIQUE DU SON



Une nouvelle boutique du SON, "SOUND LOVERS", a ouvert ses portes au 390, Place Provencher. Sous la gérance de M. Guy Demargerie, cette boutique recevait le public lors de l'ouverture officielle en présentant divers équipements du son du tout début du développement stéréophonique au tout dernier développement d'aujourd'hui, comprenant des amplificateurs, des stéréos à 4 pistes et beaucoup d'autres équipements des plus récents.

Pour célébrer cette ouverture, qui se terminera le 16 décembre, tout appareil sera vendu à prix réduit.

Ne manquez pas de visiter "SOUND LOVERS".

FOOTBALL :

Pierre Proulx, de Montréal et Président sortant de charge de l'Association des Commentateurs de Football au Canada, a récemment fait connaître le choix des étoiles.

Les Blue Bombers de Winnipeg ont fait belle figure avec six représentants, cinq à l'offensive et un à la défensive. Mack Harron a été le seul choix unanime et le fait qu'il a été choisi le consolera un peu, car on se souvient de ses remarques après avoir perdu dans la sélection du meilleur joueur et le Trophée Schenley. Les autres joueurs de Winnipeg sont Don Jonas, quart arrière, Bob Lueck, garde, Bill Frank, bloqueur, Bob Swift, centre. Grady Cavness a été choisi comme demi à l'équipe défensive. Toutes les équipes sont représentées, soit Winnipeg avec 6, Hamilton 5, Saskatchewan et Ottawa 3, Colombie, Montréal et Toronto 2, Calgary et Edmonton 1.

PISTE ET PELOUSE :

Depuis quelques années, les Chevaliers de Colomb se donnent la main pour commanditer les épreuves de piste et pelouse à Winnipeg. C'est un événement sportif très populaire et les plus grandes vedettes du Canada et des Etats-Unis y participent.

La date du prochain programme a été fixée au 13 janvier à l'Aréna de Winnipeg et les billets sont déjà en vente. Ca ferait un beau cadeau de Noel pour un fervent de ce sport.

LES VOYAGEURS: DEUX DÉFAITES CONSÉCUTIVES

Enfin, c'est le début de la saison de hockey de la Ligue de Hockey de l'Est du Manitoba (M.E.H.L.). Parmi les quelques spectateurs qui se réunissaient vendredi le 8 décembre à l'aréna Bertrand, nous remarquions la présence de l'Honorable Laurent Desjardins, Ministre du Tourisme et des Loisirs, qui fit l'ouverture officielle de la nouvelle saison de hockey.

L'équipe de Transcona ne perdit pas de temps à démontrer sa puissance et son potentiel. A la fin du premier engagement, Trancona par son beau jeu d'équipe, menait les Voyageurs du Collège de St-Boniface au compte de 5 à 1. Les Voyageurs, complètement désorganisés durant les deux premières périodes, réussirent à compter six buts alors que Transcona, une équipe d'un calibre assez élevé, remportait la victoire au compte de 10 à 6. Les lancers: Transcona: 60; Voyageurs: 18.

Le lendemain, samedi 9 décembre, l'équipe du Collège se rendait à Steinbach pour leur deuxième partie consécutive. L'équipe de Steinbach, qui joue au beau hockey de passes, a vaincu les Voyageurs en temps supplémentaire au compte de 8 à 7. Les Voyageurs, au début de la partie, étaient encore ébranlés par leur défaite de vendredi. Par contre, ils se ressaisirent aux deuxième et troisième engagements de sorte qu'à une minute et demie avant la fin du match, le Collège menait au compte de 7 à 6. Un beau lancer frappé par un joueur de Steinbach égalisait le pointage. En temps supplémentaire, un joueur de défense de Steinbach prit la rondelle près de son propre but, déjoua les deux joueurs de défense des Voyageurs et d'un beau lancer dans le coin gauche du filet donnait à son équipe sa première victoire de la saison.

Nous nous excusons de n'avoir aucun renseignement sur la partie de Transcona et de St-Pierre qui se jouait dimanche soir à Transcona. Ceci est dû au fait que les articles doivent être remis au journal La Liberté au plus tard le lundi matin. Nous nous excusons également de n'avoir pu vous fournir les noms des compteurs des deux parties analysées ici, étant donné que nous sommes actuellement en train de nous organiser pour couvrir toutes les joutes de la Ligue. Nous tâcherons d'améliorer la qualité de nos articles en y incluant des statistiques.

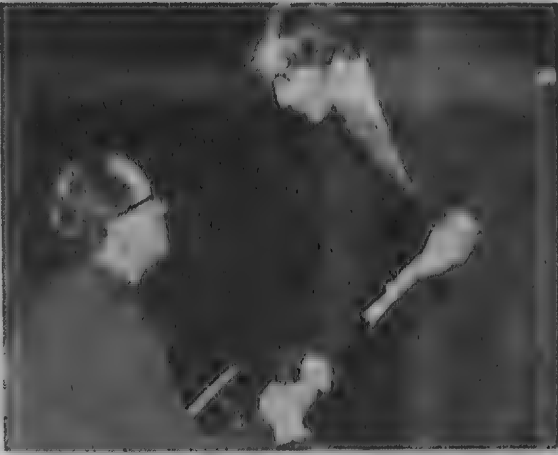
Pierre Palud et
Marcel Lemieux



M. Laurent Desjardins, ministre du Tourisme, des loisirs et des Affaires culturelles participe à la première mise au jeu, lançant ainsi la saison 1972-73 de la MEHL. Cette première partie, entre les Turbos de Transcona et les Voyageurs de St-Boniface, se déroulait à l'aréna Bertrand le vendredi 8 décembre.



Le 2 décembre dernier, plus de 625 personnes venues de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, des Etats-Unis et de la Saskatchewan, ont participé aux célébrations à l'occasion du 25e anniversaire de vie religieuse du Frère Raymond Deschênes, O.M.I. Ici, nous voyons une partie de la foule qui a participé à la célébration eucharistique d'action de grâce en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg. 14 prêtres concélébraient à cette eucharistie présidée par M. l'abbé Paul Deschênes, frère du jubilaire et curé de Ste-Agathe, Man. Le Père Arthur Lacerte, O.M.I. provincial, prononça l'homélie de circonstance.



Une bourse très substantielle fut présentée au Frère Deschênes par M. André Moquin au nom des anciens, des amis, des parents et des Oblats durant la veillée de famille qui eut lieu au gymnase du collège.





SEMAINE DU 11 AU 16 DECEMBRE

LA VERENDRYE II

Hommes: R. Bourgouin 559 (218); M. Lévêque 519; J. Rusnak 479; A. Lemoine 475; J. Pelletier 468; P. Deschênes 461; L. Ayotte 460; R. L'Heureux 458; P. Jeanson 404.

Dames: S. Bradley 473 (210); B. Pelletier 463; C. Grey 429; T. Rusnak 386; Alice Deschênes 384; Anne Deschênes 363; S. Senez 362.

LA VERENDRYE III

Hommes: J. Wencek 514; V. Lambert 513; R. Paquet 503; A. Fouasse 481; P. Laberge 473; C. Perreault 447; K. Berg 437; G. Grenier 427; R. Ricard 406; A. Campagne 101.

Dames: C. Huot 451; J. Guyot 419; Y. Ferland 411; L. Paquet 391; Y. Richard 386; A. Morrison 374; L. Bohémier 365.

FURNASMAN

Hommes: Camille Dorge 537; J. Richardson 536; Ron Dorge 536; R. Lipps 532; R. Prieur 530; J. Parker 508; B. Dronzek 506; Frank Palz 503; M. Arseny 488; A. Wright 486; G. Arseny 482.

Dames: Joanne Spence 498 (202); L. St-Germain 387; E. Polanski 484; L Sawchuk 470; Lil Bathune 437; A. Bichon 435; E. Lipps 432; Gisèle Dorge 422; S. Nicholson 407; V. Lavallée 407.

LOUIS-RIEL

Garçons: Denis Lavallée 528; J. Seewald 463; G. Arbez 415; G. Laplume 404; R. Senez 389; D. Fortier 375; P. Barnabé 370.

Demoiselles: M. Carrière 372; G. Trudeau 364; T. Chevalier 351; C. Purchase 349; D. Purchase 328; D. Tascona 308; C. St-Arnaud 303; A. Senez 301.

METRO MIXED

Hommes: H. Meneer 579 (203); V. Csengody 527 (201); M. Boes 525; J. Zarie 477; R. Boyes 473; B. Flood 450; J. Chernwski 448; R. Block 444.

Dames: L. Riel 504; C. Cormier 483; L. Conrad 462; A. Boes 445; M. Zarie 440; D. Tomlinson 437; J. Pilslay 433; T. Overton 418; J. Hurbes 408; M. Linton 404; P. Crackston 403.

LA VERENDRYE OLD TIMERS

Hommes: Paul Laberge 488; Raymond Roy 486; U. Bélanger 480; W. Fortier 456; A. Trudeau 419; A. Chalas 413; J. Heiget 387; A. Sylvestre 382; L. Loiselle 380.

Dames: B. Préfontaine 351; Del Jubinville 341; N. Laberge 333; C. Fortier 331; C. Bernard 320; F. Ayotte 318; Oliva 305.

CENTRE ST-LOUIS

Hommes: M. Godard 484; H. Krahn 472; G. Château 466; L. Lebleu 461; U. Bélanger 449; G. Speliers 440; G. Baltessen 433; M. Allard 429.

Dames: C. Chateau 478; M. Rougeau 436; A. Chabidon 419; L. Neuytten 385; E. Krahn 382; M. Lambert 372; L. Nolin 368.

CERCLE OUVRIER

J. Scaletta 567 (201); B. Lévêque 561; P. Mousseau 549; M. Lévêque 549 (200); R. Masserey 548; R. Maluta 547; P. Cassel 544 (203); R. Lussier 542; L. Bourbonnais 539 (221); Gil Schaubroeck 538; D. Mulvey 536; R. Lévêque 535; C. Verplaetse 531; R. Gagnon 531 (204); M. Ratte (530); G. Laurin 529; E. Monney 528; L. Leclaire 527; J. Robert 523 (207); G. Marion 522 (201); D. Marinelli 518; A. Thienpondt 501; R. Marion 500; D. Somers 500 (205); C. Perreault 500 (203).

BOURGOUIN NO I A BRANDON

Roger Bourgouin de Saint-Boniface surpassa tout autre quilleur au Tournoi Classique qui eut lieu à Brandon les 11 et 12 novembre dernier, avec des parties de 197-205-173-245-167-206- plus 96 pour un grand total de 1288. Ce succès lui rapporta une somme de $600.00 dollars, mais, qui aurait dû être de $1,000.00 dollars selon la garantie du salon de quilles. Le nombre d'entre eux fut cause de la réduction. Néanmoins, félicitations Roger.

Le Petit Coin

Cette année je vais moi-même couper mon arbre de Noël... que c'est beau dans la forêt... viens donc me rejoindre

Bicolo

Voici quelque chose de pas facile... tu veux l'essayer ? ?



LE CADRAN MAGIQUE

Comment doit-on, en traçant trois lignes, partager ce disque en 4 parts de manière à isoler ces lettres en 4 groupes. Et, en les classant, former le nom de 4 pays ?

COURRIER de BICOLO

Merci Francine pour ton histoire... Bicolo

ATTENTION

Voici la gagnante d'un abonnement d'un an à LA LIBERTE, pour le mois de décembre.

NATHALIE WALKER
419, Alexander
Winnipeg, Manitoba
R3A 0N5

Membre No 836

Notre-Dame-de-Lourdes
16 octobre 1972

Cher Bicolo,

Je t'envoie une histoire :

LE PETIT CORBEAU

Il y avait une fois un petit corbeau qui s'appelait Nico. Il était très tanant. Un jour, il alla dans le bois. Il rencontra Jeannot le lapin. "Bonjour!" dit Jeannot. "Bonjour!" dit Nico. "Où vas-tu"? dit Nico. "Je vais voir mon grand-père. Il est malade." "Il est malade" dit Jeannot. "Oh! moi aussi" dit Nico.

Le corbeau voulait manger son grand-père. Il frappa à la porte. Toc, toc, toc. "Qui est là? "C'est Jeannot", dit le corbeau. "Tire la cheviette et la bobinette chera", dit le grand-père. Le grand corbeau entra et mangea le grand-père. Le corbeau avait bien bien aimé ça. La fin.

Ton amie,

Francine Deroche, 8 ans.

St-Pierre, Manitoba
20 octobre 1972

Cher Bicolo,

Un gros merci pour mon beau prix. J'étais très content.

Jean-Pierre Roy.

Le bas de Noël en mots croisés

HORIZONTALEMENT : (mot couchés)

1. présent destiné à faire plaisir
2. lettres de l'alphabet avant et après M
4. jour de ton anniversaire de naissance
6. fête de la naissance du Sauveur
9. décoration dans l'arbre de Noël
10. tu prends ton livre de lecture pour...
11. objet avec lequel tu t'amuses

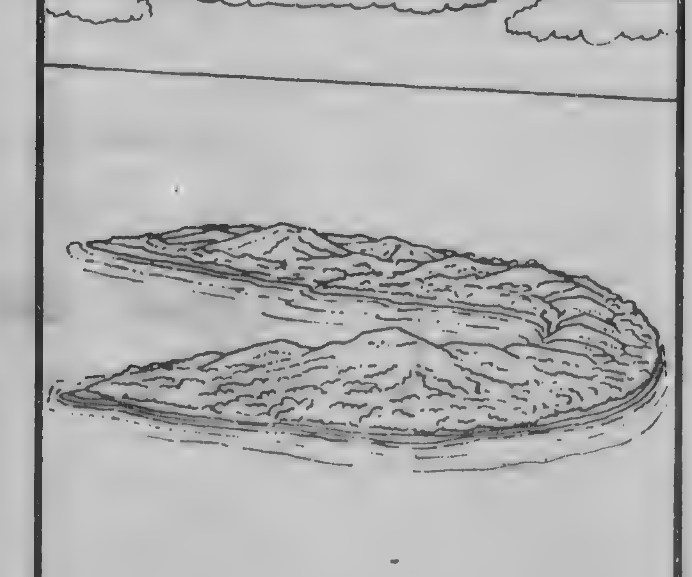
VERTICALEMENT : (mots debout)

1. à Noël, elle sonne à minuit
2. première lettre de l'alphabet elle est la maman des poussins
3. meuble sur lequel tu te couches pour dormir
4. couvrir, entourer complètement
6. temps qui s'écoule depuis le repas du soir jusqu'au coucher

REPONSES (mots couchés)
1. cadeau 2. L N 4. fête 6. Noël 10. lire 11. jouet

REPONSES (mots debout)
1. cloche 2. a – poule 3. lit 4. envelopper 6. veillée

L'ÎLE DE CHRISTMAS



TU SAVAIS QU'IL EXISTAIT DES ÎLES DE PÂQUES, MAIS IL Y A ÉGALEMENT UNE ÎLE DE NOEL: L'ÎLE DE CHRISTMAS (NOËL) DÉCOUVERTE LE SOIR DE NOËL DE L'AN 1777 PAR LE CAPITAINE COOK. C'EST LE PLUS GRAND ATOLL DE L'OCÉAN PACIFIQUE.

UN AIR DE FÊTE

Pour que la table prenne un air de fête, tu la décoreras bien... Tu mettras de jolies branches de sapin et tu ajouteras:



Un sapin que tu confectionneras toi-même.
Tu demandes à maman trois verres en styrofoam ou en carton. Tu les peintures verts et tu les décores avec des petites étoiles, des brillants etc... Tu verras comme tu peux faire un joli sapin de Noël.

REPONSE – CADRAN MAGIQUE:

Les repères sur la circonférence correspondent aux heures d'un cadran de montre. Tracez les trois lignes suivantes: 9 hres à 1 hre, 1 hre à 7 hres, centre du cadran à 3 hres.

On obtient ainsi quatre groupes de lettres qui deviennent CANADA, EGYPTE, CHILI et PORTUGAL.

LE CLUB BICOLO A MAINTENANT DEPASSÉ 1000 MEMBRES.

FÉLICITATIONS À

MICHELLE BOURRIER
50-1821, Ch. Walkley
Ottawa, Ontario

le 1000e membre, et BICOLO t'envoie un beau prix.

MEMBRE DU CLUB BICOLO

626. *Rita Rheault, Bruxelles, Man.*
627. *Robert Loiselle, St-Boniface, Man.*
628. *Raymond Saurette, St-Boniface, Man.*
629. *Lorraine Durand, St-Boniface, Man.*
630. *Yves Vallières, St-Boniface, Man.*
631. *Rodney Brûlé, Iles-des-Chênes, Man.*
632. *Rachelle Brûlé, Iles-des-Chênes, Man.*
633. *Mariette Leclerc, Ottawa, Ont.*
634. *Diane Pineau, St-Boniface, Man.*
635. *Dolores Marchand, St-Boniface, Man.*
636. *Gisèle Brémault, Ste-Agathe, Man.*
637. *Gérald Dondo, St-Claude, Man.*
638. *Nicole Philippot, St-Claude, Man.*
639. *Monique Guénette, St-Boniface, Man.*
640. *Paul Fitch, St-Boniface, Man.*
641. *Daniel Lussier, St-Boniface, Man.*
642. *Diane Carrière, St-Boniface, Man.*
643. *Pierre Lachance, St-Boniface, Man.*
644. *Laurent Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.*

Gagnante — No 688
Carole Bruneau, 6 ans
St-Pierre, Manitoba

- tu dois trouver le chiffre qui va dans la case encerclée
- les opérations verticales se font de haut en bas
- les opérations horizontales se font de gauche à droite
- la flèche t'aide à partir

	−	5	+	2	=		■		÷	1	÷	4	=	
÷	■	+	■	■	■	+	■	−	■	■	■	÷	■	+
2	■		−	5	−	0	+	6	−	1	=		■	1
=	■	−	■	■	■	−	■	+	■	■	■	×	■	=
3	+		−	4	=		■	7	−	5	+		=	
■	■	=	■	■	■	=	■	=	■	■	■	=	■	■
	×	8	÷	2	×	3	÷		÷		×	1	=	
=	■	■	■	=	■	■	■	■	■	=	■	■	■	=
9	−		−		+	7	+		−	4	−	2	=	
■	■	×	■	■	■	+	■	−	■	■	■	+	■	■
	−		+	3	=	5	■	2	+	9	−		=	
÷	■	÷	■	■	■	−	■	+	■	■	■	−	■	−
2	■	4	×	6	÷		×	5	÷	5	=	3	■	5
=	■	=	■	■	■	=	■	=	■	■	■	=	■	=
	×	4	÷		=		■		÷	1	÷		=	2

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: __________ Grade: __________

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-0038

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. : 247-3964

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3B4
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4646

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
R2H 0R8
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone : 233-7694

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J 0H3

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

optométristes

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG, R3B 2B3
Téléphone : 942-2496

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.

Téléphone: 233-6327

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

divers



Tél. : 233-2922

CARLSON TRAILER CENTRE LTD.

Assortiment complet de pièces de rechange

TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN-FALCON

50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS

MUSICANA

maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3

offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variés de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.

Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

ZORBA'S GREEK RESTAURANT

Nourriture grecque seulement

228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

SALLE A LOUER

Salle coquette pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes

UNION NATIONALE FRANÇAISE

541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements : 233-7463

PIANOS et ORGUES à Vendre

Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

Creative Linguistique Centre Ltd.

Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat

Tél. : 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

Tél. : 233-2211

MARION RUBBER STAMPS

169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3

Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

Dr J.-Louis FORGUES

Vétérinaire

Nouvelle Clinique Moderne

Route 59, St-Pierre
R0A 1V0
Téléphone : 433-7956

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries

BARIL'S TIRE SERVICE

DISTRIBUTEUR DUNLOP

Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

GUERTIN IMPLEMENT LTD.

Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.

VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE PAUL LACOURSE, du village de St-Georges, au Manitoba, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 19 janvier 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de décembre, A.D. 1972.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY
TEFFAINE ET MONNIN

Procureurs de la succession.

à louer

Parc Windsor. Demi-duplex, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 décembre. Composer: 256-7895.
34-394-36 C

St-Boniface. Grand logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités. $125 par mois. Composer : 247-9267.
34-402-JNO

Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Pleine cave. Porche à l'arrière. Possession immédiate. $145 par mois. Composer : 247-9267.
36-404-JNO

Belle grande chambre près hôpital. Facilités de cuisine. Pour dame tranquille. Composer: 233-5497.
36-408-JNO

Logis de 3 pièces à 458, rue Aulneau.
34-390-JNO

Logis de 3 chambres à coucher au Norwood. Libre. Composer : 233-4300.
36-406-38 C

Logis de 4 pièces. Fraîchement peint. Pour personnes d'âge mûr. Composer : 233-2189 ou CE 3-3567.
36-407-37 C

A VENDRE

Maison neuve. Possession immédiate. Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon et chambre à coucher des maîtres. Rue centrale. Chauffage : gaz. Grand lot. Pleine cave. Composer : 422-5231 après 5 heures.
35-397-JNO

agents d'immeubles

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession immédiate.

St-Boniface. Immeuble-appartements de 5 logis. Revenu annuel : $6,420. Considérerait échange sur maison.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER :
BUREAU : 233-1773
LE SOIR : 233-5874

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

ST-VITAL

Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Complètement rénovée et redécorée. Belle grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Soubassement à la grandeur. Aussi, grand porche. Comptant requis : $800. Possession immédiate si désiré.

ST-BONIFACE CENTRE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. Paul Fournier; 256-1520.

IMMEUBLES-APPARTEMENTS

8 logis — $5,000 comptant
16 logis — $15,000 comptant
35 logis — $20,000 comptant
Paul Fournier : 256-1520.

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE CENTRE

Magasin REDIMART (fournisseur Merchant Consolidated). Epicerie et viande. Commerce établi depuis nombre d'années. Revenu mensuel en loyer, sauf l'espace du magasin : $320. Accessoires modernes. Marchandise : environ $6,500. Comptant requis : $25,000. Balance portée par propriétaire. Livres ouverts aux personnes intéressées. Toutes autres informations seront données sur demande. Raison de vente: santé.

ST-BONIFACE — PRÈS HOPITAL

Immeuble moderne de 14 logis de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Toujours loué à capacité. Revenu mensuel : $1,762. Dépenses annuelles : environ $5,000. Hypothèque à 8 1/2 p.c. Comptant requis : environ $25,000.

ST-BONIFACE CENTRE

Garage. Construction en béton, 2 pompes à essence. Equipement et accessoires modernes complets. 2 "hoists". Commerce établi depuis nombre d'années. Gros chiffre d'affaires. Comptant requis : environ $25,000. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées. Raison de vente : santé.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845

NOUS AVONS DE BONS CLIENTS, avec argent comptant, qui désirent acheter à St-Boniface, Norwood ou Parc Windsor. Appelez Nap Gagnon ou Claude Bouchard.

ST-VITAL

Ch. John Bruce. Trois lots : 50' x 126', $5,000. Appelez Nap. Gagnon.

Petite maison de 2 chambres à coucher. En très bon état. Près école Précieux-Sang. Cave à la grandeur. Fournaise à gaz neuve. Appelez Claude

Maison de 1 1/2 étage. Deux logis ou maison de famille avec 2 salles de bains. Pleine cave. Grand lot. Bon retour sur placement. Appelez Nap. Gagnon.

Grande maison de 1 1/2 étage. Résidence de choix au Norwood. 2 salles de bains, salle de récréation. Ne manquez pas de voir cette belle maison. Nap Gagnon.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.

A VENDRE — Salon de coiffure pour hommes dans un grand centre commercial. Complètement meublé. Appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

ROYAL TRUST 284-6130

NOUVEAU SUR LE MARCHE

ST-BONIFACE

Un Rêve! ! ! 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, cave à la grandeur avec salle de récréation, fenêtres en aluminium. Grande cour clôturée, avec garage. District du Précieux-Sang. Une vraie aubaine! ! Hubert Comte : 247-4939.

ST-BONIFACE

N'oubliez pas d'appeler pour cette aubaine! ! Duplex de 16 pièces, 10 chambres à coucher, service double, cave à la grandeur. Idéal pour grande famille ou comme placement. Hubert Comte : 247-4939.

PARC WINDSOR

Près de l'école Lacerte. $22,900. Bungalow de 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Cave à la grandeur, grand lot clôturé, avec garage, beaux grands arbres. Rue tranquille. Ne manquez pas la chance de voir cette belle maison nouvellement sur le marché. Appelez Hubert Comte : 247-4939.

NOUS AVONS PLUSIEURS AUTRES MAISONS A VENDRE AINSI QUE PLUSIEURS CLIENTS POUR LES DISTRICTS DE ST-VITAL, ST-BONIFACE ET PARC WINDSOR. APPELEZ HUBERT COMTE POUR UN SERVICE COMPLET à : 247-4939 ou au bureau : 284-6130.

TRUST ROYAL
LE PLUS IMPORTANT COURTIER CANADIEN

ST-VITAL

Immeuble-appartements de 13 logis. Propriétaire a d'autres intérêts. Doit être vendu. Contactez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Ritchot. Immeuble-appartements: 4 logis, 2 chambres à coucher chacun. En très bon état. Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Ch. Dugald. Immeuble-appartements de 6 logis, et autres revenus. Louis Combot: 247-5918.

NORWOOD

Rue Kitson. Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Tout près école Précieux-Sang. A très bon marché. Cave à la grandeur. Aurait besoin de réparations. Pour visiter appelez Louis Combot : 247-5918.

WINNIPEG

Rue Young. Immeuble-appartements de 28 logis, avec très bon revenu et en très bon état. Paiement comptant ou prendrait immeuble-appartements de 8 logis en échange. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918.

Nous cherchons des lots à St-Vital, St-Boniface ou dans les environs. Pour évaluation gratuite, appelez Gérard Pelletier : 334-0112 ou Louis Combot : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS
233, av. Portage



Tél.: 942-0481

DANIS REALTY
Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



FAMILLE OU SEMI-DUPLEX — 8 PIECES — Très bonne maison avec cave à la grandeur, 2 toilettes. 1 rue de l'arrêt d'autobus et de l'école. Complètement privée. Comptant requis : $600 et paiements de $115 par mois. Contactez-nous pour rendez-vous.

ATTENTION! ATTENTION! — Si vous pensez à vendre ou à acheter bientôt, contactez l'un des nôtres immédiatement pour une ESTIMATION GRATUITE et pour voir notre programme. IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS SERVIR! ! !

ST-VITAL — Près d'un Centre récréatif, école, etc. Bungalow de 2 chambres à coucher, avec garage. $1,000 comptant. Paiements très bas. Appelez Léo Grouette.

POSSESSION IMMEDIATE — Bungalow de 2 ch. à coucher. Nouvellement repeint. Taxes basses. $500 comptant et environ $100 par mois. Appelez Léo Grouette pour visiter.

RUE BERRY — A deux pas de l'hôpital. Bungalow de 3 chambres à coucher. Pleine cave. Chauffé au gaz. Prix : $11,900. Appelez M. Péloquin.

STE-ANNE — 2 milles à l'est du village. UNE ACRE de terrain. Grand bungalow de QUATRE chambres à coucher. 2 salles de bains. Comptant : $1,000. Appelez Léo Grouette.

STE-ANNE — 2 étages, 3 chambres à coucher. 1 acre. Prix : $9,500. Taxes : $94. Pour détails appelez Léo Grouette.

SEMI-DUPLEX — Entrées privées. Pleine cave. Chauffé au gaz. Taxes basses. Revenu de $240 par mois. Communiquez avec Mme Jopling.

NORWOOD — Petit bungalow de 3 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage : gaz. Taxes très basses. Appelez Léo Grouette.

Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Claire Jopling : 253-4770
Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"



NOËL

PRENDS DEUX MINUTES... REGARDE

UN CADEAU DE NOËL IDÉAL

LA LIBERTÉ

Pour un an ($6.00)
Pour 5 ans ($25.00)

Le formulaire ci-inclus est la façon idéale d'égayer vos parents et amis pendant toute une année. Comme cadeau, La Liberté pour une année entière, à prix réduit, et en plus chaque abonnement donne une chance pour le tirage d'une motoneige "Skidoo Olympique 340", valeur $950.00, gracieuseté de Berard Shell Service, St-Pierre, Manitoba.

La Liberté à prix réduit est la facon idéale de surmonter le coût élevé des emplettes de Noël, et, si vous le désirez, vous pouvez payer plus tard. Une belle carte avec votre signature annoncera votre cadeau de Noel.

LA LIBERTÉ

Écrivez à : C.P. 96, St-Boniface R2H 3B4

Téléphone 247-4823 (frais renversés)

$6.00 – ABONNEMENT POUR UN AN
$25.00 – ABONNEMENT POUR 5 ANS

Ci-inclus $_______ pour _________ abonnements à La Liberté

☐ Abonnement personnel
☐ Abonnement personnel et comme cadeau
☐ Abonnement comme cadeau seulement

Imprimez votre nom s.v.p.

____
famille prénom

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________
Adresse ____________
Code postal ____________

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________
Adresse ____________
Code postal ____________

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________
Adresse ____________
Code postal ____________

ENVOYEZ CADEAU À
Nom ____________
Adresse ____________
Code postal ____________